



JOURNÉE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Les festivités reportées pour cause de Covid-19

La journée de la réconciliation nationale célébrée le 10 juin, depuis une décennie, est ajournée cette année à cause de la pandémie du coronavirus. Elle est le symbole fort qui rappelle la cérémonie de lavement

des mains et de purification des cœurs par les acteurs politiques congolais à la fin de la conférence nationale souveraine le 10 juin 1991, sur l'esplanade du Palais des congrès à Brazzaville.

Après Oyo en 2019, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstitution du Congo avait prévu d'organiser l'édition 2020 à Loango, chef-lieu du département du Kouilou. *Page 2*

COVID-19

Un équipement au fin de renforcer le dépistage à grande échelle



Remise du matériel de dépistage à grande échelle de la Covid-19

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a offert au Congo, le 6 juin, du matériel de dépistage de masse de la pandémie du Covid-19. C'est la ministre en charge de la Santé, Jacqueline

Lydia Mikolo, qui a réceptionné ce don à Pointe-Noire où elle est en mission de travail depuis quelques jours. « Ce matériel, qui vient renforcer le dispositif déjà existant,

va améliorer la capacité de dépistage à grande échelle dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou », a-t-elle signifié. *Page 3*

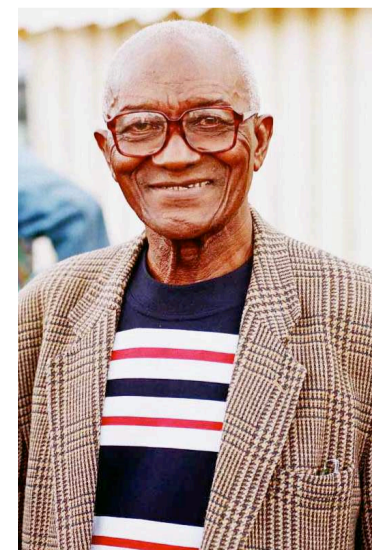
Reprise timide des jeux publics à Brazzaville

Durement touché par la crise sanitaire liée au coronavirus, le marché des jeux d'argent et de hasard au Congo reprend peu à peu ses activités. Les travailleurs du secteur sont partagés entre espoir et inquiétude. La situation est plus dramatique chez les gérants des salles de jeux et des machines à sous communément appelées « Casinos ». En dépit du déconfinement progressif, ces salles de jeux sont restées fermées. Bien que considérées comme des lieux de distraction, elles représentent des activités génératrices de revenus pour certains Congolais. *Page 3*

MUSIQUE

Edo Nganga a tiré sa révérence

Le doyen des musiciens congolais, Edouard Nganga dit « Edo Nganga », co-fondateur du TP OK. Jazz et du mythique orchestre, Les Bantous de la capitale, s'est éteint, à l'âge de 87 ans, le 7 juin à Brazzaville, des suites d'un malaise. Compositeur de plusieurs titres emblématiques parmi lesquels « Aimé wa bolingo », ce virtuose de la chanson africaine et du saxo est apparu, pour la dernière fois sur scène, le 4 avril, aux côtés des jeunes générations dans un clip sur la lutte contre la Covid-19. « Je ferai de la musique jusqu'au dernier jour de ma vie (...). Comme un militaire, je vais mourir l'arme à la



main », déclarait-il lors des 60 ans de la création des Bantous. *Page 16*

ÉDITORIAL

Coup sur coup !

Page 2

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Coup sur coup !

L'un est ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, l'autre est président du Conseil supérieur de la liberté de communication, l'organe de régulation des médias. A ces titres, tous les deux ont un œil sur l'activité des entreprises de presse. Avec une nuance de taille : le ministre gère exclusivement les médias publics (radio et télévision) dont il contrôle la ligne éditoriale et nomme à certaines fonctions.

Le responsable de l'organe de régulation joue sur un périmètre plus large, sa mission concerne les médias publics et privés. A leurs dépens ceux pris en défaut de conformité à la déontologie écotent de sanctions prononcées par le régulateur. Elles peuvent aller du simple avertissement à une lourde suspension. Tel est le cas actuellement du journal privé «Le nouveau regard» suspendu trois mois pour diffamation. Il semble, d'après le rapport rendu par le Conseil suite à l'audition du responsable du journal incriminé, que ce dernier a globalement reconnu les faits.

Le débat que nous posons présentement dépasse le cadre de la régulation, ou du moins il est cela et autre chose. Les deux hommes d'Etat nommés plus haut, pour ne pas citer le ministre Mougalla et le président Mvouo sont en froid depuis plusieurs semaines. Pourquoi ? Le 25 mai, puis le 4 juin, l'un et l'autre en ont livré quelques fragments sur la place publique, chacun avec ses mots. Le ministre a reproché l'impartialité, ou la tendance à l'impartialité, de l'organe de régulation des médias. Son contradicteur a pointé l'ingérence du ministre. On avait cru comprendre que la réponse du berger à la bergère mettrait fin à la polémique. Erreur.

Telles des rivières en crue, les deux hommes des médias, si on ose dire, ont, depuis, investi les réseaux sociaux semant des ravages. Si on ne les imagine pas à la manœuvre eux-mêmes, on pense que leurs partisans lancés sur le champ de bataille ont bien fini par déployer la grande artillerie sans nuance et tirent sur tout ce qui bouge. Dans cette ambiance de lynchage réciproque, les deux camps, car il faut les appeler ainsi, s'expriment durement, fidèles aux tempéraments de ceux dont ils défendent les positions sachant que le verbe calibré ils l'affectionnent tous les deux.

Questions : en sortant ainsi du cadre approprié des échanges au sein des institutions de la République, le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, et le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, deux hommes que l'on avait toujours vus diriger côte-à-côte séminaires et colloques dédiés à la presse, rendent-ils à ces institutions le prestige nécessaire à la construction de leur légitimité ? Essayent-ils de répéter aux Congolais qui les regardent s'écharper ainsi que c'est cela le Congo : un pays où du haut de leurs nobles fonctions les dirigeants ne se soucient guère de la moindre violence morale, éthique et politique que leurs propos, leurs faits et gestes peuvent infliger à la conscience de leurs compatriotes ?

A ceux qui expriment quelques doutes sur la teneur de ce propos de se connecter aux réseaux sociaux connus pour voir que ce qui est écrit ici ne relève nullement du délit de diffamation.

Les Dépêches de Brazzaville

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Les activités de la 29^e édition ajournées à cause de la covid-19

La tradition instaurée depuis près d'une décennie par le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstitution du Congo (CSCPRC) de commémorer, de façon tournante, la fin de la Conférence nationale souveraine, ne sera pas respectée cette année à cause de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus (covid-19).

10 juin 1991-10 juin 2020, les Congolais s'apprêtent à commémorer la 29^e Journée de la concorde et de la réconciliation nationale. Cette grand-messe qui avait duré quelque quatre mois fut une occasion de réconcilier les Congolais entre eux après plusieurs années de monopartisme et d'ouvrir le pays au multipartisme, autrement dit à la démocratie.

Journée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national, cette date était devenue une occasion pour le CSCPRC de

choisir un département donné pour abriter les festivités marquant cette fête nationale. Elle est le symbole fort de la cérémonie de lavement des mains, donc de purification des cœurs, par les acteurs politiques congolais, le 10 juin 1991, sur l'esplanade du Palais des congrès à Brazzaville.

En effet, après Oyo en 2019, le comité de suivi projetait d'organiser l'édition de l'année en cours dans les départements de Pointe-Noire et Kouilou, notamment à Loango. « Malheureusement, avec la survenue de la covid-19, dé-

clarée pandémie par l'OMS, il a été naturellement envisagé de contextualiser et redimensionner la commémoration de cette journée », a indiqué le commissaire aux libertés près le Comité de suivi, Emile Aurélien Bongouandé.

Selon lui, cette structure dirigée par le commissaire général Marius Mouambenga entend lancer un appel au rassemblement des Congolais pour former, a-t-il promis, un front uni, une union sacrée pour combattre la covid-19. Regroupant, entre autres, les acteurs politiques et de la société civile autour d'un thème donné, la Journée du 10 juin est souvent agrémentée par des activités sportives et culturelles. Mais la pandémie du nouveau coronavirus qui sévit dans le pays depuis le mois de mars aura, sans nul doute, raison sur cette commémoration.

Parfait Wilfried Douniama

« ...Avec la survenue de la covid-19, déclarée pandémie par l'OMS, il a été naturellement envisagé de contextualiser et redimensionner la commémoration de cette journée »,

COMMUNAUTÉ URBAINE D'IGNIÉ

Le nouvel administrateur-maire en quelques traits

Administrateur des SAF au ministère des Finances et du budget, Assitou Kamara Somi est un cadre du Trésor public. En effet, titulaire d'un baccalauréat D, obtenu en 2003 au lycée Dom/Helder Camara de Brazzaville, le nouvel administrateur-maire d'Ignié est détentrice d'un master 1 et 2 en management et stratégie d'entreprise, option marketing de l'Ecole de commerce ISEFAC Paris 10^e.

Elle est aussi titulaire d'une licence en commerce marketing de la même école et détentrice d'un BTS en action commerciale



à l'Ecole ICS Begue Paris 10e. Bénéficiant de plusieurs stages dans

les entreprises et administrations tant à Brazzaville qu'à Paris, Assitou Kamara Somi a fait du management et de l'organisation, ses domaines de prédilection. Il s'agit notamment du management marketing et communication ; management administratif ; management des ressources humaines ; prise de contact et amélioration des relations externes.

Membre du PCT, elle était présidente de la Commission locale d'organisation des élections (Colel) lors des législatives de 2017 à Gamboma, dans le département des Plateaux.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Reprise timide du marché de la loterie et des paris sportifs à Brazzaville

Durement touché par la crise sanitaire liée au coronavirus (Covid-19), le marché des jeux d'argent et de hasard au Congo reprend peu à peu ses activités. Les centaines de travailleurs du secteur sont partagés entre espoir et inquiétude.

La Congolaise de gestion de loterie (Cogelo), l'entreprise publique spécialisée dans les paris sur les courses des chevaux et les jeux de hasard à travers le pays, vient de rouvrir ses kiosques notamment à Brazzaville. Par contre, les grandes salles sont encore fermées pour éviter les attroupements des clients, indique un des responsables de la société.

Devant le kiosque de Julienne, sur l'avenue de la Paix, il y a quelques clients qui viennent acheter des tickets. « *Ce n'est pas l'ambiance d'avant la crise. À 11h, je devais déjà vendre plus de cents tickets, contre quinze personnes reçues jusqu'alors* », confie la dame. Depuis le début du déconfinement, les habitués de la Cogelo ne se bousculent pas devant les kiosques. Les effets de la pandémie de coronavirus risquent d'amplifier la crise au sein de cette société confrontée depuis quelques années à des difficultés financières et sociales.

La situation est plus dramatique chez les gérants des salles de jeux et des machines à sous communément appelées « Casinos » qui attiraient avant la crise de plus en plus de parieurs à Brazzaville, Pointe-Noire et dans les autres villes du pays. Ces salles de jeux sont restées fermées et ne sont pas pour l'instant concernées par le processus de déconfinement progressif, édicté par les autorités. Bien que considérés comme des lieux de distraction, les salles de jeux représentent des activités génératrices de revenus pour certains Congolais.

En pleine évolution ces trois dernières années en République du Congo, le marché des paris sportifs a connu son premier coup de frein avec la crise de coronavirus. Depuis le mois de mars, le principal opérateur « Premier Bet » a été obligé de fermer toutes ses salles de jeux florissantes. La suspension des grands championnats de foot en Europe a même eu raison de ses offres « Premier Bet » en ligne.

La société privée de jeux a, à peine quelques jours, repris ses activités de pari-foot, loto et Rapid number (Fast3). Les vendeurs ambulants des tickets de jeux ont eux-aussi repris leur travail, à l'instar de Fanaï et Mercia. Devant l'agence « Premier Bet » de Mpila, un attroupement s'est formé, le 8 juin, des agents et des parieurs sont venus faire des réclamations. Fanaï, la trentaine révolue, vend les tickets au centre-ville alors qu'elle tenait un kiosque à Diata, dans l'arrondissement 1 Makélékélé. « *Je suis venue voir mon chef, parce que ma machine est en panne. Les autres aussi sont dans la même situation (...), En ce qui concerne la vente des tickets, les activités reprennent petit à petit* », explique-t-elle.

Fiacre Kombo

DISPARITION

L'ancien sénateur Marcel Moufouma-Okia s'en est allé

Membre du comité d'honneur du Parti congolais du travail (PCT), l'ancien préfet du département de la Lékoumou, Marcel Moufouma-Okia, est décédé le 7 juin à Brazzaville. Arrivé au Comité central du PCT à l'issue du quatrième congrès ordinaire, de juillet 1989, Marcel Moufouma-Okia a été sénateur élu dans le département de la Lékoumou pendant la première et deuxième législature. Il a même occupé les fonctions de premier vice-président de la Commission éducation, sciences, culture, information et technologies au Sénat.

Deuxième vice-président de la Fédération pour la paix universelle section du Congo, Marcel Moufouma-Okia fut également membre du comité exécutif fédéral de la Confédération syndicale congolaise.

Parfait Wilfried Douniama

COVID-19

Du matériel pour renforcer le dépistage à grande échelle

Le ministre en charge de la Recherche technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a remis officiellement à sa collègue en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, du matériel de dépistage à grande échelle venu de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour permettre au Congo de renforcer sa riposte contre la Covid-19.

« *Ce matériel, qui vient renforcer le dispositif déjà existant, va améliorer la capacité de dépistage à grande échelle dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou* », a fait savoir la ministre en charge de la Santé, réceptionnant le don de l'AIEA, le 6 juin dans la capitale économique, deuxième ville la plus touchée du pays avec près de trois cents cas de contamination symptomatique

« Ce matériel, qui vient renforcer le dispositif déjà existant, va améliorer la capacité de dépistage à grande échelle dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou »



Remise du matériel de dépistage à grande échelle de la Covid-19

et asymptomatique. Pour sa part, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a précisé que le matériel reçu est la première partie du lot. « *La seconde parviendra dans quelques jours* », a-t-il dit en soulignant

Il a vu une partie de son réseau endommagé en 2016 pendant le conflit armé dans le département du Pool. La ministre de tutelle a promis de tout faire pour essayer de remonter la pente, grâce à un processus de partenariat public-privé. « *Les chiffres que vous m'avez donnés sont effrayants. Lorsque nous apprenons le coût des infrastructures ferroviaires, pouvons-nous imaginer que l'Etat va redynamiser sur fonds propres le secteur du rail ? Je ne crois pas* », a-t-elle dit.

En ce qui concerne les difficultés

administratives et les questions liées aux ressources humaines du CFCO, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a fait savoir qu'il était nécessaire de moderniser les infrastructures et de remplacer les agents qui ne sont pas compétitifs. Elle entend s'entretenir avec le syndicat du personnel afin de s'imprégner du fonctionnement de la compagnie. Le CFCO dispose d'un réseau d'une longueur de 886 km, soit 510 km entre Pointe-Noire et Brazzaville, 285 km de Mont-Bélo à Mbinda et 91 km du tronçon hors de la ligne.

F.K.

et Gloria Imelda Lossele

TRANSPORT

Nécessité de relancer le réseau du Chemin de fer Congo-océan

Après plusieurs années de frémissement, l'entreprise publique de transport ferroviaire peut espérer un plan de redressement. L'annonce a été faite par la ministre en charge des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, lors d'une mission effectuée à Pointe-Noire.



Une locomotive du CFCO stationnée à la gare de Brazzaville/DR

Lors d'une rencontre avec les dirigeants du Chemin de fer Congo-océan (CFCO), Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a souligné l'importance de redresser l'entreprise publique, considérée comme l'épine dorsale de l'économie nationale.

« *Si nous travaillons en synergie, en une année, nous pourrions aboutir à des résultats satisfaisants. La tâche est certes difficile mais pas insurmontable, car elle est confiée à des femmes et des hommes déterminés* », a-t-elle signifié.

Le CFCO est confronté à des difficultés financières et sociales.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX COMMISSION GÉNÉRALE DE PASSATION DES MARCHÉS N°02

Appel d'offres régional ouvert n°88/BEAC/DGE-DSI/AORO/Bien/2020 pour la fourniture de divers équipements CISCO Dans le cadre de son plan de réforme et de modernisation, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite s'arrimer aux meilleures pratiques internationales sur la sécurité des systèmes d'information, de télécommunications et sur le plan de continuité d'activités afin de mettre aux normes l'ensemble de son réseau informatique.

A cet effet, elle invite, par le présent appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14ème étage, porte 1412

BP :: 736, Avenue Monseigneur Vogt – BP : 1917, Yaoundé - Cameroun

Tél: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60; postes 5452 ou 5403

Fax: (+237) 222 23 33 29

Email/@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du COVID-19 ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission, sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 11 juin 2020 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE, 15ème étage, porte 15.01

736, Avenue Monseigneur Vogt

Tél: 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase le jeudi 11 juin 2020 à 13 heures précises aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le

Le Président de la Commission

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

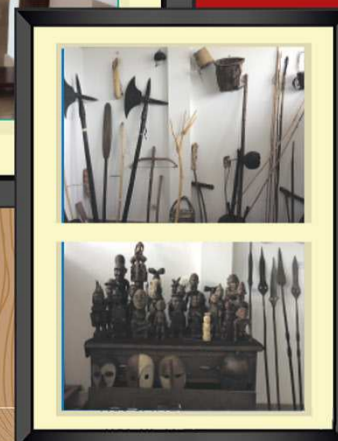
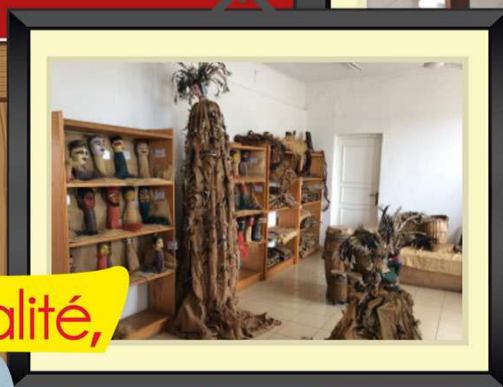
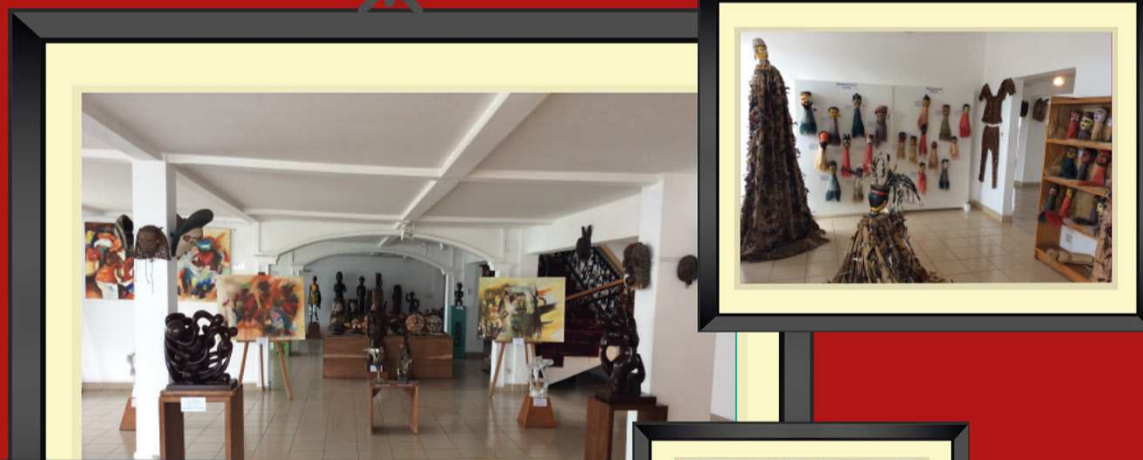
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

EDUCATION CIVIQUE

Échange entre la ministre de la Jeunesse et le Pdg du groupe Palacio famous club

La ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, s'est entretenue le 8 juin à Brazzaville avec Christian Aimé Bouka Ipanga, Pdg du groupe Palacio famous club.



Tête-à-tête entre la ministre et le Pdg du Groupe Palacio Famous Club

Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur les actions de ce groupe, notamment la fabrication des masques et le secteur entrepreneurial.

« Ce que j'attends d'elle c'est qu'elle continue dans ce sens, notamment à exhorter les jeunes à aller de l'avant ; à donner aux jeunes la place qu'ils méritent au sein de la République », a indiqué Christian Aimé Bouka Ipanga, à l'issue de l'audience, poursuivant que Madame à une vision très

forte de la jeunesse. Il pense que la place au sein du gouvernement d'un ministère de la Jeunesse est une grande fierté et permettra à ce que les jeunes puissent apporter leurs contributions au développement du pays.

Christian Aimé Bouka Ipanga a encouragé les jeunes à plus de dynamisme de monter au créneau, faire la fierté de ce qu'ils sont. « Mon message à la jeunesse c'est de leur dire que nous sommes capables de beaucoup de choses

; capable parce certains d'entre nous avons la volonté de bien faire, mais nous devons aussi apprendre à mieux faire. Ceux qui sont nos aînés, nos pères sont là, parce qu'ils ont appris et ont pu par ce fait, accroître leurs expériences. Les jeunes doivent se réveiller et prendre leur avenir en main », a-t-il souligné.

Rappelons que le groupe Palacio famous club excelle dans le BTP et l'événementiel.

Guillaume Ondzé

L'UEHPA vole au secours des pensionnaires de la maison des séniors Kambissi

L'Union des enfants des hommes politiques africains (UEHPA) que préside Line Massamba Débat a offert, le 5 juin, un don des vivres et autres produits aux personnes du 3^e âge internés au sein de cette structure mise en place par la présidente de la Fondation Congo assistance, Antoinette Sassou N'Gusso, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, Mfilou.



Photo de familleDR

Composée essentiellement de sacs de riz, de bidons d'huile, d'eau minérale, de gels hydro alcooliques, de masques de protection ainsi que d'eau de javel, la donation a été réceptionnée par la directrice générale de la maison des séniors Kambissi, Rose Tchimpoussou. En effet, s'exprimant au nom des bénéficiaires et de la promotrice de cet espace, elle s'est félicitée du geste de l'UEHPA.

Créée en 1996, l'UEHPA s'est fixé, entre autres objectifs, le soutien des couches les plus vulnérables dont les personnes âgées et les orphelins. Accompagnée d'autres membres de l'association, Line Massamba Débat est revenue sur le bien-fondé de ce geste. « Vous savez que la pandé-

mie de Covid-19 est en train de frapper tout le monde surtout les personnes vulnérables dont les vieillards. C'est pourquoi nous avons pensé avoir un regard tourné vers eux, en une époque où ils sont souvent délaissés et abandonnés », a-t-elle expliqué.

Selon la présidente de l'UEHPA, la raison la plus fondamentale de leur geste est le combat contre la Covid-19. « Nous avons voulu apporter notre appui à maman Antoinette Sassou N'Gusso, initiatrice de ce projet, dans la lutte contre la pandémie à coronavirus », a poursuivi Line Massamba Débat.

Interrogée sur d'autres actions à mener en cette période de crise sanitaire, elle a rappelé que l'UEHPA

a récemment dépêché une équipe à Boko, dans le département du Pool pour sensibiliser la population. A cet effet, des masques de protection ainsi que d'autres accessoires de lutte contre la Covid-19 (seaux, gels hydro alcooliques...) ont été distribués.

« Si les finances le permettent, nous pourrions toucher d'autres localités du pays. Si j'ai un message particulier, c'est de dire que nous avons besoin de solidarité. Il faut donner par amour et on donne ce qu'on peut. Il faut que tout le monde rentre dans cet élan de solidarité car nous devons nous soutenir et soutenir les autres qui sont dans le désarroi », a-t-elle conseillé.

Parfait Wilfried Douniama

La Chine fait don de matériel médical aux FAC

D'une valeur de 2 millions de Yuans, soit environ 200 millions de FCFA, ces équipements s'inscrivent dans le cadre de la prévention et du contrôle de la pandémie du Coronavirus.



Echange de paraphes entre les deux personnalités

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, ont procédé à la signature de l'acte de remise réception, le 5 juin à Brazzaville.

Ce don qui pèse près de trois tonnes comprend : des masques médicaux de différents types, des lunettes médicales de protection, des écrans médicaux de protection, des blouses, des vêtements d'isolation imperméables, des bottes médicales, des gants en nitrile, des pompes à perfusion, des pulvérisateurs à dos de désinfection, des thermomètres infrarouges sans contact et des casques pour la mesure de la température par imagerie thermique.

Pour le ministre Charles Richard Mondjo, ce don constitue la redynamisation de ce secteur au sein des services de santé des Forces armées congolaises (FAC).

L'ambassadeur de Chine au Congo a déclaré : « Cette assistance technique est l'affirmation de la coopération militaire entre le ministère de la Défense de la République Populaire de Chine et celui de la République du Congo ».

G.O.

Le HCR et l'AIIRD désinfectent l'école de la Poste

Lancée depuis plusieurs semaines, l'opération de désinfection et de distribution de matériel de lutte contre le coronavirus dans les structures publiques a été poursuivie, le 6 juin, à l'école primaire de la Poste par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et African initiatives for relief and development (AIIRD).



La désinfection de l'école de la PosteAdiac

Après les locaux de Terre sans frontière, le centre de santé intégré du quartier Plateaux des 15 ans et la commission du HCR ont, une fois de plus, marqué leur solidarité au gouvernement congolais dans la lutte contre le coronavirus. Ils ont, en effet, remis cinq dispositifs de lavement, un carton de gel liquide et trois palettes de gels hydroalcooliques aux responsables de l'école de la Poste avant de la désinfecter. « C'est dans le cadre de notre partenariat avec l'UNCHR que nous avons décidé d'assister le gouvernement congolais dans la lutte contre le coronavirus en mettant à la disposition de certaines structures publiques du matériel tout en désinfectant certains lieux de grandes fréquentations. Nous faisons également les campagnes de sensibilisation au respect des mesures barrières », a signifié Amadou Sidibé, directeur pays de l'AIIRD.

Le choix de l'école primaire de la Poste n'est pas du tout anodin puisque, dans cet établissement public de cinq cent soixante-seize élèves, il y a soixante-quatre élèves réfugiés. Cette opération se déroule parallèlement dans les différents départements du Congo où ces deux structures sont installées. Notons qu'AIIRD qui est le partenaire logistique du HCR est une organisation internationale de droit ougandais présente en République du Congo depuis 2006.

Rude Ngoma

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

L'inspection générale d'Etat dotée d'un siège rénové

Le bâtiment administratif, entièrement réhabilité et équipé, a été réceptionné symboliquement, le 8 juin, par le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye.

Le siège de l'inspection générale d'Etat est situé à côté de la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale. Les travaux menés ont concerné la réhabilitation des ouvrages en béton armé, la plomberie, la climatisation, l'électricité, la rénovation des fosses septiques et puisards, l'équipement en mobiliers. Le coût des travaux est évalué à deux-cent-quarante-trois millions neuf-cent-soixante mille francs CFA. Le bâtiment de deux niveaux va désormais abriter l'ensemble des services de l'inspection générale d'Etat. Il s'agit notamment du bureau du contrôleur général d'Etat, le secrétariat particulier et le protocole, ainsi que les directions des études, de la documentation et de l'informatique.

Dans le même local, seront aussi logés, la direction administrative et financière ; les bureaux des chefs de mission, des consultants et experts ; les salles d'inspecteurs et de réunion.

Selon le secrétaire général de la présidence de la République, l'inspection générale d'Etat est l'institution supérieure de contrôle de l'ordre administratif, placée sous l'autorité di-



Le bâtiment abritant l'inspection générale d'Etat. Photo Adiac

recte du président de la République. « L'inspection générale d'Etat constitue un corps de contrôle, d'audit, d'investigation, d'évaluation, d'études et de conseil auprès des services publics. Elle joue un rôle nodal de baromètre de l'Etat pour la bonne gouvernance des affaires publiques », a indiqué Jean Baptiste Ondaye.

De son côté, le contrôleur général d'Etat, Germain Kiamba, a signifié : « Nous contrôlons les établissements publics, les collectivités locales, la force

publique mais aussi les personnes morales de droit privé en ce qui concerne leurs obligations vis-à-vis de l'Etat. Ces obligations peuvent être financières, fiscales, commerciales, douanières ou environnementales. En tant qu'institution supérieure de l'ordre administratif, lorsque les services des douanes, des impôts et des agents en charge du commerce n'y sont pas, nous avons compétence de travailler à leur place ».

Firmin Oyé

ESPACE SCHENGEN

L'UE en ordre dispersé pour la réouverture des frontières intérieures

Les ministres de l'Intérieur vont examiner comment les restrictions à la libre-circulation et les contrôles aux frontières intérieures peuvent être levés de manière coordonnée pour procéder à la réouverture des frontières de l'espace Schengen, fermées devant la menace de la diffusion de la covid-19. La France propose le 15 juin sans conviction.

Les ministres de l'Intérieur des Etats membres de l'Union européenne (UE) ont notamment examiné comment les restrictions à la libre-circulation et les contrôles aux frontières intérieures peuvent être levées de manière coordonnée. Pour l'heure, la réouverture des frontières se fait plutôt de manière désordonnée, en ordre dispersé, Etat par Etat. Difficile de s'y retrouver dans cette Union déconfinée mais désharmonisée, préfigurant un difficile retour à la normale. Une législation européenne cadre la réouverture des frontières. Il appartient à chaque Etat membre de clôturer ses propres frontières. Mais ils doivent le faire dans le cadre du code Schengen», a rappelé le Pr Alberto Aemanno, d'un manque d'harmonisation de la part des instances européennes. « Il est vrai que la Commission européenne a essayé de coordonner tant l'introduction que la levée de ces mesures. Mais elle n'a pas réussi », a-t-il ajouté.

La commissaire aux Affaires intérieures de l'UE, Ylva Johansson, a indiqué que la plupart des gouvernements de l'Union lèveraient, d'ici le 15 juin, les contrôles aux frontières entre les pays membres. Mais l'Italie fait figure d'exception au sein de l'espace Schengen. Le 3 juin, elle a sauté le pas en ouvrant ses frontières aux touristes européens. « Après des semaines d'énormes sacrifices, il y a de l'enthousiasme dans l'air; une sociale retrouvée », s'est réjoui le Premier ministre italien Giuseppe Conte. Rome fait donc pression sur les autres pays membres pour rétablir la liberté de circulation sur le sol européen. Le chef de la diplomatie italienne, Luigi Di Maio, qui a rencontré, le 3 juin, son homologue français, Jean-Yves Le Drian, a demandé à cette occasion « la réciprocité » à ses partenaires sur la réouverture des frontières.

Le Premier ministre français, Edouard Philippe, s'est dit « favorable » à la réouverture des frontières intérieures de l'Europe à compter du 15 juin. Il a évoqué la possibilité d'une absence de « quarantaine » pour les voyageurs venant en France, sauf si leur pays en imposait aux ressortissants français, auquel cas Paris appliquerait un « principe » de réciprocité. En ce qui concerne les frontières extérieures de l'UE, elles restent fermées jusqu'à nouvel ordre. Mais le sujet sera prochainement discuté. « Il faudra, autour du 15 juin, savoir ce qu'on va faire pour nos frontières extérieures », a déclaré Jean-Yves Le Drian, appelant à une « nécessaire coordination » entre les pays membres.

Noël Ndong

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ COVID-19

Unicongo fait don de près de 90 millions de francs CFA de vivres et du matériel médical au gouvernement congolais

A Brazzaville, la remise officielle des vivres au ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire, représenté par le directeur de cabinet, Monsieur Christian ABOKE-NZA, a eu lieu le 28 mai 2020 à l'Institut national des jeunes sourds. Celle du matériel médical s'est déroulée le 29 mai 2020 à la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (CAMEPS) en présence de la Ministre de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. A ces deux cérémonies, le Président d'Unicongo Monsieur Alphonse MISSENGUI, était entouré des représentants d'entreprises membres ayant contribué à ce fonds.



A Pointe-Noire, la cérémonie de remise officielle des vivres et du matériel médical s'est déroulée le 29 mai 2020 à la

Préfecture de Pointe-Noire, en présence des préfets de Pointe-Noire et du Kouilou. Le Vice-Président d'Unicongo, Mon-

sieur Christophe PUJALTE, représentant l'Union était accompagné de plusieurs dirigeants d'entreprises ayant également contribué au fonds de solidarité. Les cent-douze tonnes de dons d'Unicongo dans les deux villes étaient composés d'une part, de produits alimentaires comprenant : 600 sacs de 5kgs de sucre, 200 cartons 50 boîtes de sardines, 600 sacs de 25kgs de riz, 500 sacs de 5kgs de riz parfumé, 1 600 packs d'eau de 1,5L et 400 bidons de 25L d'huile et d'autre part de matériel médical, comprenant : 900 cartons de 300 sachets de détergent en poudre, 1 000 bidons de 2L d'eau de javel, 1 400 boîtes de gants en latex, 9 000 masques chirurgicaux, 3 000 masques réutilisables, 1 000 flacons de 0,5L et 500 flacons de 1L de gel hydroalcoolique et 10 citernes avec robinet ayant chacune une contenance de 500 litres d'eau.

Le Président d'Unicongo, Monsieur Alphonse MISSENGUI, a rappelé au cours des deux cérémonies organisées à Brazzaville le contexte socioéconomique particulier créé par le Covid-19, avant d'insister sur la mutualisation des efforts de tous les acteurs socio-économiques dans ces termes : « Dans ces circonstances exceptionnelles, nous devons faire preuve d'unité pour faire face ensemble à cette pandémie ».

Le Président d'Unicongo a poursuivi en précisant que outre les dons objet des cérémonies des 28 et 29 mai 2020, plusieurs entreprises affiliées à l'Union ont répondu individuellement ou au sein de leur secteur d'activité, à l'appel à la solidarité nationale, avec des dons financiers et matériels globalement estimés



à près 2,1 milliards de francs CFA.

A la réception du don d'Unicongo, Mme Lydia MIKOLU, Ministre de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, s'est exprimée en ces termes : « On ne peut que saluer de telles initiatives au nom du Gouvernement de la République du Congo. Nous sommes confiants que cet élan de solidarité va se poursuivre. Nous vous rassurons du bon usage de ce matériel par les structures de santé et surtout pour les élèves ».

A Pointe-Noire les dons d'Unicongo de produits alimentaires et du matériel médical ont été réceptionnés le 29 mai 2020 par Messieurs Alexandre Honoré PAKA et Paul Adam DIBOUILLOU, respectivement Préfet du département de Pointe-Noire et Préfet du département du Kouilou.

Dans son mot de circonstance, Monsieur Christophe PUJALTE, Vice-Président

d'Unicongo a déclaré que : « Nous souhaitons donc par la présente remercier chaleureusement les 58 contributeurs au fonds de solidarité d'Unicongo. Alors que la plupart des entreprises avaient déjà engagé des actions au nom de leur structure, ces entreprises citoyennes ont toutes répondu présentes à notre appel et à celui du Président de la République. Vu la gravité de la crise que nous traversons, la solidarité de tous, sous quelque forme que ce soit, permettra sans aucun doute d'apporter notre pierre à l'effort national de lutte contre la pandémie ».

Les préfets Alexandre Honoré PAKA et Paul Adam DIBOUILLOU, ont à leur tour remercié Unicongo au nom du Président de la République en déclarant : « Malgré la dureté des temps, Unicongo a voulu contribuer à la solidarité nationale, répondant ainsi à l'appel du Président de la République et à celui du gouvernement ».

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les prévisions de production minière revues à la baisse

En raison de la pandémie du coronavirus, l'Afrique connaîtra sa première récession depuis plus de 25 ans, avec une croissance annuelle qui devrait passer de 2,4% à -2,1%, voire -5,1%, selon la Banque mondiale.

L'industrie minière représente en Afrique une manne financière pour les différents Etats. Plusieurs pays dépendent largement des profits tirés du sous-sol pour leurs budgets annuels, que ce soient en matière de redevances minières, de recettes fiscales ou de revenus d'exportation.

Avec des économies, pour la plupart largement dépendantes des exportations, notamment minières, la baisse de la production et la chute des prix des matières premières seront d'importants catalyseurs, a indiqué la firme d'analyse financière Fitch Solutions dans un rapport paru fin avril et qui revoit à la baisse les prévisions de production minière pour 15 pays du continent.

Depuis la déclaration de l'OMS en début d'année signifiant que l'épidémie de Covid-19 était une pandémie mondiale, le cours de l'or, déjà sur une tendance haussière depuis quelques mois, n'a cessé de croître. Le métal jaune se né-

gocie actuellement autour de 1 600 dollars sur les marchés mondiaux, avec une demande qui a légèrement progressé au premier trimestre, selon le World Gold Council.

Ainsi, des pays producteurs comme le Ghana qui a vu ses prévisions de croissance passer de 4 à 2%, la Côte d'Ivoire (5 à 3%), le Burkina Faso (7 à 4%) ou encore la Tanzanie (8 à 5%) devraient normalement s'en tirer à bon compte grâce à l'excellent prix de l'or. Pour des pays comme l'Afrique du Sud où la production d'or devrait baisser de 2,9% (à cause d'un confinement imposé en mars), ou le Mali (croissance de 0,8% contre 1,2% précédemment), la situation sera plus difficile, mais pas catastrophique. Mais les pays exportateurs de métaux de base comme le fer ou le cuivre, aussi les producteurs de pierres précieuses se dirigent vers une catastrophe, souligne le rapport de Fitch.

Impact sur les prix des minéraux

Les grandes victimes sont les métaux de base, le diamant, le cobalt... Premier producteur de cuivre sur le continent et leader mondial dans la production de cobalt, la RDC devrait assister à une chute drastique de sa production minière, cette année. Le pays subira de plein fouet les conséquences de la pandémie. Dans son précédent rapport, Fitch avait indiqué une baisse de 15% pour la production de cuivre et de 10% pour celle de cobalt, en raison notamment de la suspension de la production à la mine Mutanda (Glencore).

Si de grandes perturbations ne sont pas encore à signaler sur les sites miniers dans le pays, Fitch table sur une augmentation des cas positifs, ce qui devrait aboutir à des restrictions plus strictes et une chute de la production. « Bien que les infections en Afrique subsaharienne aient jusqu'à présent pris du retard par

rapport à d'autres régions, il y a des chances que le taux de contamination augmente dans les prochains mois », a souligné la société qui a en conséquence revu ses prédictions, prévoyant une production en baisse de 15% pour le cobalt et de 18% pour le cuivre. Cela représenterait des millions de dollars de manque à gagner pour les caisses de l'Etat, entraînant probablement l'économie dans une grave crise. L'autre grand producteur de cuivre du continent, la Zambie, sera également affecté par les effets du Covid-19. Les prévisions qui indiquaient là aussi un recul de 1% de la production du métal rouge font désormais état d'une chute de 4%.

En ce qui concerne l'Angola, déjà affecté par la chute des prix des produits pétroliers, la crise économique semble inéluctable avec les nouvelles prévisions dans le secteur minier. Au lieu de croître de 5%, la production de diamants pour 2020 devrait reculer de

2%.

Même son de cloche du côté du Botswana, premier producteur africain de diamants, qui devrait assister à une baisse de 6% de sa production, en raison notamment des restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie. Au Zimbabwe également, la production de diamants censée croître précédemment de 10% ne devrait connaître finalement qu'une hausse de 6%.

D'autres pays comme l'Afrique du Sud avec une baisse de la production de charbon (-2,3%) et de platine (-2,5%), la Namibie dont la production d'uranium et de diamants devrait également chuter, mais aussi la Guinée (3% de croissance pour le fer contre 6% précédemment), seront affectés, mais dans des proportions moindres. C'est également le cas du Liberia et de la Mauritanie qui verront respectivement leur production de fer et d'or diminuer.

Josiane Mambou Loukoula

LIBYE

L'ONU appelle à la reprise des pourparlers

Alors que l'Égypte a proposé un plan de paix pour la Libye, les Nations unies ont rappelé, le 7 juin, qu'une reprise sérieuse des pourparlers entre les parties au conflit requiert un cessez-le-feu.

Le président égyptien, Abdel-Fattah el-Sissi, a réuni le 6 juin au Caire le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est libyen et Aguilah Saleh, le président du parlement libyen basé dans l'est du pays, pour annoncer une initiative de paix.

Dans un communiqué, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a rappelé que la tragédie qui frappe le pays depuis plus d'un an a prouvé « sans aucun doute, que toute guerre entre Libyens est une guerre perdue. Il ne peut y avoir de véritable vainqueur, seulement de lourdes pertes pour la nation et son peuple, qui souffrent déjà du conflit depuis plus de neuf ans ».

La Manul a souligné qu'une « solution politique » à la crise de longue date de la Libye reste à portée de main et qu'elle demeure, « comme toujours », prête à organiser un processus politique pleinement ouvert, dirigé par les Libyens.

« Nous sommes encouragés par les appels récents de dirigeants libyens à la reprise de ces pourparlers dans le but de mettre fin aux combats et à la division », a dit la mission onusienne, ajoutant qu'une telle résolution peut ouvrir la voie à une

solution politique globale fondée sur l'accord politique libyen et dans le cadre des conclusions de la conférence de Berlin et de la résolution 2510 du Conseil de sécurité des Nations unies et d'autres résolutions pertinentes.

« Pour que les pourparlers reprennent sérieusement, les armes doivent être réduites au silence », a toutefois rappelé la Manul. Dans ce contexte, la mission onusienne se félicite des appels lancés ces derniers jours par des acteurs internationaux et régionaux en faveur d'une cessation immédiate des hostilités en Libye.

La Manul appelle les parties libyennes à s'engager rapidement et de manière constructive dans les pourparlers de la Commission militaire mixte afin de parvenir à un accord de cessez-le-feu durable. « Les pourparlers de la Commission militaire mixte doivent s'accompagner d'une mise en œuvre ferme et du respect de l'embargo des Nations unies sur la Libye récemment renouvelé », a-t-elle souligné.

La Manul demeure alarmée par les torts causés à la population civile par le cycle de violence qui perdure en Libye. Les récents mouvements militaires dans le Grand Tripoli et Tarhouna ont

provoqué de nouvelles vagues de déplacements et de souffrances de plus de 16 000 Libyens ces derniers jours.

Par ailleurs, la mission onusienne s'est dite profondément troublée par les informations faisant état de la découverte d'un certain nombre de cadavres à l'hôpital de Tarhouna. Elle a appelé les autorités du gouvernement d'union nationale (GNA), qui a repris cette ville, à mener une enquête rapide et impartiale.

« Nous avons également reçu de nombreux rapports faisant état de pillages et de destructions de biens publics et privés à Tarhouna et Alasabaa qui, dans certains cas, semblent être des actes de représailles et de vengeance qui risquent d'effriter davantage le tissu social libyen », a alerté la Manul.

La mission onusienne rappelle à toutes les parties en Libye la nécessité de respecter l'état de droit, le droit international relatif aux droits de l'homme et le droit humanitaire pour protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris les établissements de santé, les écoles, les centres de détention, en particulier à la lumière de la pandémie de Covid-19.

J.M.L.

MALI

Le gouvernement joue la carte de l'apaisement

À l'appel d'un collectif d'organisations de la société civile et de partis politiques de l'opposition, une manifestation s'est tenue, le 5 juin à Bamako, pour réclamer la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Sous pression, le gouvernement tente de calmer le jeu.

Partis et associations politiques, ainsi qu'organisations de la société civile se sont réunis autour de l'influent imam Mahmoud Dicko pour demander la démission du président malien, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), et dénoncer la mauvaise gouvernance. Depuis, les organisateurs de la manifestation ont décidé de mettre sous pression le gouvernement, tout en acceptant le dialogue.

Dans un communiqué dont le ton est plutôt à l'apaisement, le gouvernement malien affirme qu'il renouvelle son offre de dialogue au collectif d'associations et de partis politiques ayant manifesté. Il assure également les populations qu'il restera « attentif à la satisfaction de leurs préoccupations légitimes ».

Mais un peu comme pour mettre la pression, les opposants au régime réunis au sein d'un front dénommé Rassemblement des forces patriotiques du Mali projettent pour cette semaine de nouvelles actions. Au même moment, cette opposition se dit ouverte au dialogue, aux échanges et aux discussions.

Après avoir rencontré la veille le président malien, les diplomates étrangers, dont le représentant de la mission de l'ONU au Mali, Mahamat Saleh Annadif, et le représentant de l'Union africaine, Pierre Buyoya, ont été reçus par l'imam Mahmoud Dicko, pour calmer la situation.

Pour l'entourage du président malien, le fait de réclamer sa démission relève du discours politique.

J.M.L.



TRIBUNE LIBRE

WE'LI'I ? ou des bienfaits de la tradition

(Suite du billet paru le 29 mai 2020)

Autre surprise heureuse venue du Congo pendant le confinement : j'ai reçu l'enregistrement d'une magnifique pièce de théâtre aux allures de conte, et intitulée WE'LI'I ?.

La scène se déroule au pied du mythique mont Amaya M'okini. Un mont dont la cime – dit la légende –, brûle le souffle de la parole pour mieux éveiller le silence des signes qui font signe à qui sait voir et entendre. Il n'est impossible de rapporter l'étendue de ce spectacle en quelques lignes. Je me contenterai ici, de décrire deux tableaux.

La rencontre des deux mondes

C'est un jour ordinaire. Muni de son arc et de son coupe-coupe, l'homme quitte son village. Il part à la chasse. Le vacarme de la nature, les cris de la faune et le piaillage têtus des oiseaux, voilà qui témoigne d'une forêt giboyeuse. Confiant, l'homme se met à tendre ses pièges au cœur de la forêt nourricière. Et voilà que dans son cheminement, son regard tombe sur plus d'une dizaine de corps réunis, qu'on dirait sans vie, couchés par terre, recroquevillés, et enveloppés dans leurs curieux accoutrements.

Tout initié l'aurait compris : il s'agit là des âmes égarées par le pouvoir des génies bien-faisants du monde invisible. Elles errent depuis de longues saisons, faute d'avoir trouvé le chemin du retour vers les vivants. Mais le chasseur, lui, n'est pas un initié. L'homme, angoissé de ce qu'il voit, implore l'esprit des ancêtres, leur demande secours et pro-

tection, et se précipite vers le village pour convoquer les habitants, afin que ceux-ci viennent constater l'in vraisemblable réalité. Tout naturellement, le chef du village est consulté. Ces hommes, en compagnie de leur chef, se rendent sur les lieux. Mais les âmes égarées ont disparu dans la pénombre de l'existence. Le chasseur n'en croit pas ses yeux. C'était bien ici, sur ce terrain. Ces corps couchés, il les a bien vus. Mais les lieux demeurent étonnamment vides. Le chef du village, bien évidemment, sait. Mais d'abord il tient à éprouver le chasseur en lui posant une série de questions : – Qu'as-tu vu ? Lui demande-t-il. Le chasseur répond : – Chef, il y a des choses qui relèvent du ciel, d'autres qui relèvent de la terre. Mais ce que j'ai vécu dépasse l'entendement. Je me suis même approché de ces créatures, j'ai soufflé de la poudre, leurs corps semblaient encore chauds.

Le chef rassure l'homme ; et à travers lui, les hommes de son village. Rien à craindre, affirme-t-il, puisque ses rêves n'ont rien prédit d'inquiétant pour son peuple. Ce que le chasseur a vu relève de l'ordinaire : les créatures du monde invisible, de temps à autre, cherchent à rejoindre le monde visible.

Afin de libérer le chasseur du poids de son émotion, le chef du village l'initie. Les rites terminés, surgit des profondeurs de la forêt le tumulte du chant des âmes égarées. Elles demandent le chemin du retour. Mais pour y être accueillis, le chef du village leur intime de décliner au préalable leurs généalogies

familiales et claniques.

Alors, la rencontre des deux mondes a lieu. Le monde invisible (celui des esprits) et le monde visible (celui des humains) se retrouvent dans l'allégresse des chants qui ponctuent l'instant...

Ayara, Ankira ou encore Ankila, l'arrivée des jumeaux

Nos traditions mentionnent trois types de naissance : les naissances normales ou l'accouchement ordinaire, les naissances anormales, généralement quand l'enfant vient par le siège, et les mises au monde mystérieuses, dont fait partie la naissance gémellaire. Puisque l'arrivée des jumeaux relève d'un mystère, ils sont par conséquent source de joie, de vénération, mais aussi de craintes, car les jumeaux sont porteurs de bonheur ou de malheur.

Dans WE'LI'I ?, les cérémonies d'accueil des jumeaux se passent non sans ferveur de la grand-mère. Tout semble bien se dérouler (imposition, nomination des enfants, offrandes, célébrations jaculatoires, ...). Le village entier est dans l'effervescence de l'hommage... Mais voilà que le malheur soudain s'abat : la mère des jumeaux s'écroule et meurt. Indignation, chagrin, larmes, interrogations et cris de douleur inondent la scène.

Que signifie ce décès brutal de la mère ? Quelle coutume a-t-on oublié de pratiquer ? Que dit ce courroux des aïeux ? Et quel rituel accomplir pour faire revenir à la vie la mère

des jumeaux ? On fait appel au Ngâ Ndzobi. Celui-ci et son équipe officient longuement autour de la dépouille. Mais les conjurations du Maître Ndzobi demeurent sans effet. Il avoue, formel, que ce décès ne relève pas de sa science. Il propose à la famille de se tourner vers la prophétesse de l'Onkira, encore appelé Onkila. La prophétesse arrive entourée de ses danseuses parées de couleurs rouges cramoisies, de ses musiciens, mais aussi du Ngwomi, cet instrument joué uniquement à des occasions bien précises. L'invocation de l'esprit d'Onkira se fait par des chants et des danses, des incantations, des massages du corps de la défunte, etc. En un moment décisif, la prophétesse, en transe, entonne le chant particulier des Ngou-ayara. La foule répond. Le chant enveloppe l'atmosphère et électrise la scène. La prophétesse, comme plongée dans un état second, rassemble des forces miraculeuses qui éveillent et ressuscitent la mère des jumeaux. La voici maintenant qui danse aux côtés de la prophétesse, bientôt rejointes par tout le groupe...

Bravo à Esther Ahissou Gayama, directrice de la troupe Alima N'tsiè. C'est elle qui a écrit et magistralement mis en scène ce spectacle.

Bravo et applaudissements nourris à tous les artistes pour leur interprétation, un franc soleil d'émerveillement !

WE'LI'I ? est un spectacle qu'il faut voir et revoir. Bref, mes félicitations à toute l'équipe.

Mwènè Okoundji

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

HARIOM TRAVELS

Agence de Voyage & Tourisme

Visitez les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

HANDBALL

Féric Sirol Santou sur les traces des aînés

Deuxième meilleur buteur du championnat national 2016, meilleur joueur du derby Pétrosport-Etoile du Congo, Féric Sirol Santou qui a une vingtaine d'années révolue réserve encore beaucoup de surprises au public congolais.

Sociétaire du club Caïman, Féric a marqué son entrée à l'équipe nationale de handball seniors hommes lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball, Tunisie 2020. L'athlète nourrit plusieurs ambitions allant dans le sens de marquer positivement le handball congolais. Il souhaite faire de son mieux pour servir noblement son pays tout étant utile à la société. Pour ce faire, Féric Sirol Santou, dit Féfé, ambitionne

plusieurs trophées collectifs et individuels dans son club tout comme au niveau des Diables rouges. Il déplore seulement le bouleversement qu'entraîne la pandémie du coronavirus dans sa vie professionnelle. « La covid-19 nous impose un nouveau rythme de vie. C'est difficile de vivre à la fois sans activité sportive et une difficulté financière inhabituelle. Le manger reste difficile, surtout que nous ne dépendons que de ce que nos pré-

sidents des clubs peuvent nous remettre. Et cela se passe lorsque la saison est ouverte. Une fois close, alors chacun est abandonné à son propre compte », s'est-il plaint.

Malgré les difficultés, Féfé reste optimiste et demande à ses collègues de garder espoir. Il pense que le sport en général et le handball en particulier continuera à apporter des bienfaits au public congolais.

Rude Ngoma



Féric Sirol Santou/Adiac

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 25^e journée, 1^{re} division
Samedi, le CSKA Sofia de Bradley Mazikou s'est imposé sur le terrain du Vitosha Bistritsa (1-0), reprenant ainsi la 3^e place du classement à égalité de points avec le Lokomotiv Plovdiv (49).

Titulaire sur son flanc gauche, Bradley Mazikou a été actif, à l'image de ce déboulé à la 23^e : dans la surface adverse, il pousse Dinev à la faute et obtient un penalty logique. Mais le Gambien Sowe voit sa tentative repoussée par le gardien local.

Servi sur son côté, il prolonge pour Carey, dont le centre trouve la tête gagnante d'Evandro (0-1, 85^e).

Dimanche, Gaius Makouta et Beroe n'ont pas fait de détail face au Chernomorets Varna (3-0). Le milieu de terrain congolais a joué toute la rencontre. Beroe est 6^e avec 40 points.

Pour conclure cette journée, Tsarsko Selo de Dylan Bahamboula jouera lundi soir contre le Slavia Sofia.

Croatie, 27^e journée, 1^{re} division
Osijek l'emporte sur la pelouse du Lokomotiv Zagreb (1-0). Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la



Serbie, 28^e journée, 2^e division
Prestige Mboungou était titulaire lors de la courte victoire du Metalac GM face au Dubucnost Dobanovci (1-0). A son actif, des bons centres aux 13^e, 25^e et 63^e et un tir au ras du poteau à la 56^e, après un bel exploit personnel. Avec ce succès, le Metalac ravit la première place du classement à Zlatibor.

Camille Delourme

TRANSFERTS

Yanne Nowa rejoint Belfort

Yanne Nowa a signé pour une saison en faveur de l'ASM Belfort, pensionnaire de National 3

Après une bonne saison 2018-2019 à Saumur (6 buts en 19 matches de N3), le longiligne attaquant (1m93) évoluait au sein du Jura Dolois Foot, 8^e de son groupe de National 3 lors de l'interruption des compétitions. Il y avait inscrit 2 buts en 12 sorties (7 titularisations).

Passé par le SCO d'Angers entre 2015 et 2018, le jeune attaquant de 20 (il les aura en juillet) ans avait refusé le contrat stagiaire proposé par son club formateur. Après des essais infructueux à Lens, Boulogne-sur-Mer et à l'Atletico Madrid, Nowa avait revu



ses ambitions à la baisse en rejoignant Saumur. Petit clin d'œil du destin : l'été dernier, avant de rejoindre Dole,

il avait effectué un essai à Belfort et avait même marqué, en amical, contre Besançon...

C.D.

HARIOM TRAVELS

Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À

DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

NÉCROLOGIE

Les familles Nganga, Onanghas et les enfants Ganga Ndiaye ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, père et oncle Pascal Lambert Nganga ndiaye, ancien journaliste de Télé Congo, survenu le 5 juin 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°58, de la rue Tchitondi (en face de l'église kimbanguiste) à Talangai.



PROCÈS 100 JOURS

Fin de l'instruction, place aux plaidoiries

Le juge-président a, au cours de l'audience du 4 juin, annoncé la fin de l'instruction et fixé la prochaine consacrée aux plaidoiries des avocats de la défense pour le 11 juin.

L'audience du 4 juin, dans le cadre du procès mettant en cause le directeur de cabinet du chef de l'Etat Vital Kamerhe et consorts soupçonnés d'avoir fait main basse sur l'argent du Trésor, aura apporté un nouvel éclairci dans la quête de la vérité. Les dépositions des témoins qui se sont relayés à la barre ont permis de lever quelques zones d'ombre, notamment sur le décaissement des fameux 57 millions de dollars jours au profit de Samih Jammal dont l'entreprise, Samibo, avait arraché le marché portant sur la construction de mille cinq cents maisons préfabriquées. En tout cas, la plupart des témoins ont chargé le dircab Vital Kamerhe qui, d'après le conseiller principal du chef de l'Etat en matière de l'économie et de finance, Marcellin Bilomba, aurait géré ce dossier en toute autonomie en n'impliquant ni les experts de la présidence, encore moins le conseiller principal du chef de l'Etat chargé des infrastructures.

Une thèse corroborée par d'autres témoins à l'instar de l'ancien ministre de Budget, Pierre Kangudia, qui s'est dit même surpris d'apprendre qu'il avait existé, à la présidence, une commission de supervision du programme de 100 jours. L'opacité ayant caractérisé la



Une attitude de Vital Kamerhe pendant le procès DR

gestion dudit programme dissimulerait mal les velléités prédatrices du superviseur de la commission qui, à en croire Marcellin Bilomba, serait l'auteur intellectuel du détournement des fonds alloués au projet de logements sociaux pour avoir tout orchestré. Après avoir neutralisé le gouvernement sortant à l'avènement au pouvoir de Félix Tshisekedi par sa lettre officielle dans laquelle il suspendait tout engagement et liquidation des dépenses publiques dans les cabinets ministériels, entreprises, établisse-

ments et services publics, Vital Kamerhe, usant de son statut de directeur de cabinet, avait tout verrouillé au point que tout transitait par lui, a soutenu Pierre Kangudia.

Quant au contrat conclu entre la République démocratique du Congo et la société Samibo SARL dont les termes n'ont jamais été exposés sur la place publique, il s'est agi au départ d'un marché de près de 27 millions de dollars pour neuf cents maisons préfabriquées destinées à neuf provinces du pays, a expliqué l'ancien ministre du

Développement rural. Alors qu'il avait signé ledit contrat, il a indiqué en avoir été dessaisi par Vital Kamerhe au travers d'une correspondance officielle ajoutant qu'il n'était pas au courant du paiement de 57 millions de dollars à Samibo SARL. A ce sujet, l'ancien ministre des Finances, Henry Yav Mulang, a confirmé le déblocage des fonds au profit de la société Samibo en plus de 2 millions USD octroyés à la société Husmal, « en procédure d'urgence et du plan de décaissement » sur la base des courriers de Vital Kamerhe.

Le ministre Justin Bitakwira a, par ailleurs, méconnu la validité de l'avenant au contrat ayant abouti à ce paiement. Des propos corroborés par le directeur général intérimaire de la direction générale du contrôle des marchés publics qui soutiendra que ce paiement a été fait sur la base d'un avenant non valide. Enfonçant davantage Vital Kamerhe, le conseiller principal du chef de l'Etat en matière de l'économie et finances a indiqué qu'en réalité, c'est une importante somme d'au moins 66 millions de dollars qui a été décaissée et soustraite des réserves internationales de la Banque centrale du Congo au point de bousculer le cadre macroéconomique.

En réaction à ces différentes interventions, Vital Kamerhe a indiqué n'avoir été qu'un tiers à ce contrat relatif aux maisons préfabriquées, ramenant tout au ministre du Développement rural qui, à l'en croire, serait le maître d'œuvre dans ce projet où nulle part n'apparaît sa signature. Après avoir épuisé tard la nuit l'audition des témoins et des renseignant, le juge-président a annoncé la fin de l'instruction et fixé la prochaine audience pour le 11 juin, au cours de laquelle les avocats vont devoir faire leurs plaidoiries.

Alain Diasso

Lamuka dément avoir demandé des poursuites contre Félix Tshisekedi

Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, deux leaders de cette plate-forme, nient avoir mandaté qui que ce soit, au nom de la coalition, pour réclamer des poursuites judiciaires contre l'actuel chef de l'Etat dans le cadre du procès dit de 100 jours.

Le dossier qui oppose le ministère public au prévenu Vital Kamerhe et consorts dans le cadre d'un prétendu détournement des fonds destinés aux travaux du programme d'urgence de 100 jours du chef de l'Etat continue d'alimenter la chronique sur fond de désinformation. En effet, une rumeur persistante a fait récemment état d'une demande d'action judiciaire qu'aurait sollicitée du tribunal le groupement politique Lamuka à l'encontre du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, abondamment cité au cours de ce procès.

D'après cette vile rumeur, les responsables de Lamuka auraient réclamé des poursuites judiciaires contre le président de la République censé répondre aux allégations de son directeur de cabinet, d'autant plus que ce dernier a soutenu plus d'une fois que les actes posés dans le cadre du Programme de cent jours, l'était en son nom. En effet, Vital Kamerhe n'a cessé de rappe-



Jean Pierre Bemba et Moïse Katumbi

ler pendant le procès, avoir agi à différents niveaux du dossier relatif aux 57 millions de dollars présumés détournés, sur instruction du chef de l'Etat. Lors de la dernière audience, le prévenu a même laissé en-

tendre détenir par devers lui des correspondances contenant des annotations du chef de l'Etat qu'il s'est empêché de mettre sur la place publique pour des raisons d'Etat.

Toutes ces rumeurs et insinua-

tions ont été mal perçues au niveau du directoire de Lamuka qui a tenu à réagir par le biais de ses deux responsables, en l'occurrence, Jean Pierre Bemba et Olivier Kamitatu. Si le premier s'est exprimé par le

biais de son porte-parole, Olivier Kamitatu, le second a préféré carrément faire une mise au point. Toutefois, les deux réactions se recoupent autour du démenti formel fait sur les prétendues poursuites enclenchées contre l'actuel chef de l'Etat. « Ces différentes déclarations qui sont relayées par certains médias nationaux et internationaux n'engagent que leurs auteurs », peut-on lire dans le communiqué du MLC qui soutient que son leader, Jean Pierre Bemba, invite la justice congolaise « à poursuivre en toute indépendance en vue d'établir clairement les responsabilités pour l'intérêt de tous ». Rappelons que la justice congolaise poursuit notamment Vital Kamerhe, le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi, pour détournement de près de 57 millions de dollars destinés à l'érection des maisons préfabriquées dans le cadre des travaux d'urgence de 100 jours initiés par le président de la République.

A.D.

« Ces différentes déclarations qui sont relayées par certains médias nationaux et internationaux n'engagent que leurs auteurs »

INTERVIEW

Philippe Goffin: « Les relations entre la RDC et la Belgique s'inscrivent dans la durée, malgré les hauts et les bas »

A quelques jours du 60e anniversaire de l'indépendance de la RDC, le ministre belge des Affaires étrangères et de la Défense, Philippe Goffin, a accordé un entretien au *Courrier de Kinshasa*, dans lequel il revient notamment sur l'état actuel des relations bilatérales entre les deux pays et entre la Belgique et la République du Congo.

Le *Courrier de Kinshasa* : Vous ne vous êtes pas encore rendu en RDC. Mais, après votre nomination, vous aviez prévu d'effectuer votre première visite bilatérale dans le pays. Pour quelles raisons ?

Philippe Goffin : J'avais effectivement prévu d'effectuer une mission en RDC en début de cette année. Cette mission était planifiée dans le cadre de la redynamisation de la relation privilégiée entre nos deux pays. Depuis l'investiture du président Tshisekedi, un chemin important a été parcouru dans nos relations. Avec cette visite, l'intention était entre autres de m'entretenir avec le président Tshisekedi afin de faire le point et de regarder vers l'avenir. Il s'agissait aussi de rouvrir officiellement le consulat général de Belgique à Lubumbashi.

Je n'ai malheureusement pas pu effectuer cette mission à la suite de la convocation en urgence, le même jour, d'un conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne pour répondre à la crise au Moyen-Orient et auquel je devais impérativement participer. Une mission gouvernementale belge s'est ensuite rendue en RDC début février, avec la participation de la Première ministre belge. J'ai personnellement hâte de pouvoir me rendre en RDC lorsque les conditions le permettront afin de découvrir un pays et une population que je ne connais pas mais qui signifient beaucoup pour la Belgique.

LCK: Quels sont aujourd'hui les grands axes des relations bilatérales entre la RDC et la Belgique ?

PG : Nos relations bilatérales sont riches et variées, tant au niveau officiel qu'au niveau humain. De nombreux domaines de compétence font l'objet d'échanges et de coopération. Dans notre coopération avec la RDC, notre objectif est d'encourager et de soutenir toute initiative ou porteur d'initiative qui s'engage pour l'amélioration des conditions socio-économiques de la population, la bonne gouvernance, les droits humains la lutte contre l'impunité et le climat des affaires. Depuis le début des années 2000, notre engagement en RDC a toujours visé à renforcer la stabilité et le processus de démocratisation du pays à travers les canaux bilatéraux et multilatéraux. Ceci reste encore valide à l'heure actuelle.

LCK: Comment évaluez-vous ces relations depuis la visite en Belgique du président congolais, Félix Tshisekedi, en septembre 2019 ?

PG : La visite du président Tshisekedi en Belgique en septembre 2019 était un moment important dans nos relations bilatérales. C'était la première visite d'un président congolais en Belgique depuis celle du président Kabila en 2007 et marquait le début d'une redynamisation des relations entre nos deux pays. En amont et suivant cette visite, plusieurs étapes concrètes ont été franchies dans nos relations. Je relève, en particulier, la reprise des services visa via le centre européen des visas ; la relance des sept fréquences Kinshasa-Bruxelles par Brussels Airlines (avant la fermeture de l'espace aérien dans le contexte de l'épidémie de covid-19) ; la reprise des échanges sur les projets de coopération au développement ; les discussions entre nos états-majors sur la coopération militaire et l'accréditation de notre nouvel ambassadeur en RDC.

A l'occasion, la visite du président Tshisekedi-même, trois mémorandums d'entente entre des membres de nos gouvernements dans le domaine des affaires étrangères, de la coopération au développement et des finances ont été signés. Dans le domaine écono-

mique, deux autres accords avaient aussi été conclus entre opérateurs économiques, l'un dans le secteur diamantaire (avec AWDC) et l'autre dans le secteur portuaire (avec le port d'Anvers). Dans tous ces domaines, je suis satisfait de constater des avancées concrètes sur le terrain depuis lors, ce qui montre que notre coopération produit des effets tangibles.

LCK: Au niveau de la Belgique, quels sont les secteurs prioritaires dans les relations bilatérales avec la RDC et pourquoi ?

PG : Au-delà des secteurs déjà mentionnés comme le coopération pour l'amélioration des conditions socio-économiques de la population, je me réjouis notamment des contacts renoués et positifs entre acteurs économiques belges et congolais. Les entreprises belges sont très intéressées par le marché congolais, comme démontré par les nombreux échanges avec des chefs d'entreprise belges que le président Félix Tshisekedi a eu lors de sa visite officielle en Belgique. Une délégation de 170 hommes et femmes d'affaires belges avait prévu de faire le déplacement à Kinshasa et Lubumbashi fin mars pour une mission économique des trois régions de Belgique.

Cette mission a malheureusement dû être reportée à la suite de la situation de covid-19, mais le grand nombre d'inscriptions confirme l'engouement retrouvé des acteurs économiques belges pour la RDC. Afin d'attirer davantage des investisseurs, qu'ils soient belges ou d'autres nationalités, il est extrêmement important que les efforts soient poursuivis dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires. La Belgique salue les pas positifs qui ont été entrepris par le président Tshisekedi. Nos entrepreneurs nous disent aussi qu'ils attendent des clarifications dans le secteur de la sous-traitance ou de l'agriculture pour assurer un climat plus porteur.

LCK: Il n'existe toujours pas d'accord en termes de coopération militaire. Pour quelles raisons ?

PG : Dans le domaine de la coopération militaire, suspendue unilatéralement en 2017 par la RDC, le dialogue a été renoué dès 2019 par mon prédécesseur, Didier Reynders, en tant que ministre de la Défense lors d'une rencontre avec le président Tshisekedi en marge d'une réunion internationale à Washington. Et il n'y a pas forcément besoin d'un accord formel pour travailler ensemble. Notre coopération militaire a ainsi repris graduellement avec des initiatives très concrètes comme la formation de marins à bord d'un navire belge en escale à Boma, un exercice conjoint au camp Ceta à Kinshasa et des discussions entre nos états-majors. Je me réjouis également de la volonté exprimée par la partie congolaise d'envoyer un attaché de défense en poste en Belgique.

Notre souhait est que l'approfondissement de cette coopération se poursuive et qu'on puisse identifier des projets qui la concrétisent davantage, en tenant compte de nos capacités respectives. Un nouveau dialogue stratégique entre états-majors qui était prévu pour faire le bilan de ce qui a été réalisé et de développer et explorer de nouveaux axes de coopération a malheureusement dû être reporté à cause de la situation de covid-19, tout comme certaines activités bilatérales déjà prévues en 2020, mais j'espère qu'elles pourront avoir lieu dès que les circonstances le permettent.

LCK : En lisant les recommandations (avant covid-19) du ministère des Affaires étrangères aux Belges se rendant en RDC, on a l'impression que la situation sécuritaire est chaotique dans le pays. 60 ans après l'indépendance de la RDC, quelle analyse faites-vous de la situation générale aujourd'hui ?



PG : Il y a des avancées claires à noter depuis le début du mandat du président Tshisekedi, comme l'amélioration de la situation des droits civils et politiques, la prise de certaines initiatives en matière de climat des affaires ainsi que des changements opérés dans l'appareil administratif, judiciaire et sécuritaire. Toutefois, il est indéniable que les besoins de la population congolaise restent immenses et que des défis importants persistent dans plusieurs domaines comme la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'impunité, l'amélioration du climat d'affaires, les réformes dans le secteur de sécurité, ainsi que la réforme du processus électoral. L'insécurité dans certaines provinces, surtout dans l'est du pays, reste bien sûr aussi une grande préoccupation. Le président Tshisekedi a souligné à plusieurs reprises l'ampleur des défis auxquels est confrontée la RDC et a pris des engagements ambitieux mais indispensables. Il est clair qu'apporter des réponses à tous ces défis prendra du temps, mais on encourage le gouvernement congolais de continuer à prendre des initiatives concrètes pour améliorer la situation socio-économique de tous les Congolais.

Il est clair que l'impact de la covid-19 ne facilitera pas cette tâche. La Belgique a rapidement pris des initiatives au niveau bilatéral pour soutenir le gouvernement congolais dans la riposte contre cette crise à travers son agence de coopération Enabel. La Belgique a ainsi appuyé la RDC à travers le financement de matériels de protection, de suivi des cas, des ambulances et des médicaments. Grâce à un avion de la Défense belge, du matériel destiné à l'Unicef et à des ONG dans le cadre de la riposte a pu être acheminé à Kinshasa. L'Institut de médecine tropical d'Anvers a également mis à disposition en permanence des experts pour appuyer l'Institut national de recherche biomédicale. D'autres types d'appui sont en cours de préparation, comme la mise sur pied d'une aile dédiée aux malades de covid-19 à l'hôpital de Saint-Joseph à Limete. Ce sont des appuis qui sont appréciés par la partie congolaise, j'en pense. Et nous avons un grand principe à cet égard : soutenir la RDC là où elle nous le demande. Ce sont les Congolais qui nous indiquent leurs besoins. Cette aide devait être amplifiée vu la persistance de la crise. J'ai plaidé au niveau européen, avec mon collègue français Jean-Yves Le Drian pour qu'un pont aérien humanitaire soit mis en place avec l'Afrique. C'est chose faite et Echo, la coopération humanitaire européenne, le met en œuvre depuis quelques semaines. Plusieurs vols sur la RDC sont prévus très prochainement.

La Belgique contribue évidemment aussi aux soutiens qui sont fournis à la RDC dans un cadre européen et multilatéral que ce soit au FMI ou ailleurs. La

Belgique est donc bien présente aux côtés des Congolais dans ces temps difficiles. Elle souhaite exprimer sa solidarité vis-à-vis d'une situation qui nous touche tous. Et nous n'oublions pas non plus le fait que la RDC fait face à d'autres types de crise humanitaire, au-delà de la covid-19. La Belgique a ainsi engagé en 2020 une somme de 8,5 millions d'euros – une somme record pour ce type de fonds – au fonds humanitaire pour la RDC.

LCK: L'aide au développement accordée par la Belgique à la RDC est-elle encore pertinente aujourd'hui dans un pays potentiellement riche comme le Congo ? Les deux pays ne devraient-ils pas développer de nouveaux modèles de coopération ?

PG : Notre partenariat avec la RDC en termes de coopération au développement reste très important. La Belgique est le 4e bailleur bilatéral en RDC et la RDC demeure de loin le premier bénéficiaire de la coopération au développement belge, avec des montants avoisinant les 100 millions d'euros chaque année. La Belgique intervient dans de nombreux domaines, dont trois principaux : l'enseignement technique, le secteur de la santé et l'agriculture.

Cette coopération est très appréciée par notre partenaire congolais et par la population congolaise et se fait toujours dans un esprit de partenariat. C'est pour cette raison que nous souhaitons nous inscrire à l'avenir dans la vision du Plan national stratégique du développement économique et social 2019-2023 qui vient d'être approuvé.

La RDC est effectivement un pays avec un potentiel économique important et j'espère que de nouveaux projets de coopération intégreront davantage un volet important de soutien au secteur privé. L'attraction des investisseurs et le développement du secteur privé ne se fera néanmoins pas principalement par des projets de coopération, mais surtout par l'amélioration du climat des affaires et la bonne gouvernance. Je pense notamment à l'adaptation de certaines dispositions légales qui dissuadent des potentiels investisseurs étrangers.

LCK: La Belgique a rouvert une ambassade à Brazzaville depuis le 10 décembre 2018. Mais, jusqu'à nouvel ordre, cette ambassade n'assure pas les missions consulaires ? Pour quelles raisons ?

PG : La réouverture de l'ambassade de Belgique à Brazzaville s'est inscrite dans une logique progressive. 'Apprendre à marcher avant de vouloir courir', telle est notre démarche. Il faut d'abord s'assurer que les besoins consulaires et que l'intérêt mutuel pour développer nos relations bilatérales justifient le lourd investissement (infrastructures, personnel) d'une section consulaire. En attendant, des mesures ont été prises pour faciliter la vie des gens (Belges et Congolais) qui ne doivent plus se rendre à Kinshasa pour effectuer certaines démarches (légalisations, attestations, etc.) Plus nos relations se développeront, plus on aura de chance de revenir à la situation qui existait avant la fermeture de l'ambassade en 2015 lorsqu'une section consulaire fonctionnait au sein de l'ambassade de Belgique à Brazzaville.

LCK: Quel est l'état des relations entre la Belgique et le Congo-Brazzaville ?

PG : La réouverture de l'ambassade est partie du constat que la politique belge en Afrique centrale devait s'appuyer sur des partenaires régionaux qui peuvent peser de manière positive sur les développements de la région. La République du Congo est certainement un de ces partenaires. Le rôle régional et continental du Congo (présidence

CIRGL ; médiation en République centrafricaine ; présidence du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye ; rôle du Congo en matière de préservation de la biosphère et de lutte contre le changement climatique) est certainement une expertise qui nous intéresse, en particulier à l'heure où la Belgique occupe un siège non permanent au Conseil de sécurité. Grâce à l'ambassade, il existe maintenant un canal permanent de communication et de contact. Ce canal a permis un certain nombre d'initiatives bilatérales qui enrichissent nos relations : signature d'un memorandum pour la tenue régulière de consultations politiques (première édition en avril 2019) ; des visites politiques de haut niveau bilatérales (le ministre Reynders à Brazzaville en 2017 et 2018 ; la visite du ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso en Belgique en 2018 et 2019 ; la visite de l'envoyé spécial belge pour les Grands lacs à Brazzaville en janvier 2019) ; des projets en voie de finalisation en matière de coopération militaire ; la mission économique multisectorielle d'environ soixante-dix sociétés belges en octobre 2019 et l'ouverture de discussions en vue de la suppression de visas pour les titulaires de passeports officiels.

La Belgique a, par ailleurs, toujours apprécié et remercie la République du Congo pour sa disponibilité – dans le respect de sa souveraineté et de ses relations de bon voisinage – à assister la Belgique lorsque la fluidité de la situation politique et sécuritaire dans la région impose à notre pays de prendre des mesures de précaution pour nos ressortissants. La Belgique est aussi attentive à soutenir la stabilité de la République du Congo à l'heure où, à la fois, le pays est confronté à des défis économiques et financiers énormes encore aggravés par la pandémie de covid-19, et à des échéances électorales importantes à partir de 2021. En s'associant et soutenant l'action de l'UE au Congo, la Belgique se veut aux côtés du Congo de manière constructive et résolue.

LCK: Quels sont aujourd'hui les grands enjeux et les défis dans les rapports bilatéraux entre la RDC et la Belgique ?

PG : Je préfère de parler d'opportunités que d'enjeux et défis dans ce cadre. Avec la visite du président Tshisekedi à Bruxelles en septembre 2019 et la visite de notre Première Ministre en RDC en février 2020, des jalons importants de notre partenariat ont été posés. Il convient maintenant de continuer à concrétiser les initiatives qui ont été entamées, sur la base des besoins exprimés par les autorités congolaises, mais aussi en tenant compte de la réalisation de leur engagements dans des divers domaines, dont la lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics.

LCK: Quelles sont les perspectives d'avenir dans les relations entre les deux pays ?

PG : Je suis optimiste. Nos relations s'inscrivent dans la durée malgré les hauts et les bas. Cette année marque le 60e anniversaire de l'indépendance. J'ai conscience qu'il s'agit d'une date marquante pour la RDC mais aussi pour nos relations. Le travail sur notre mémoire commune doit se poursuivre et s'approfondir, en toute objectivité et dans le respect mutuel. Ce 60e anniversaire nous donne l'occasion de nous porter vers l'avenir aussi. Je suis dès lors convaincu que les relations belgo-congolaises et les liens privilégiés existants entre les belges et les Congolais seront consolidés et continueront à s'approfondir dans les mois et les années à venir.

Propos recueillis par Patrick Ndongidi

MODERNISATION DU GRAND MARCHÉ

Gentiny Ngobila refuse de se plier à une décision de la tutelle

Le gouverneur de la ville de Kinshasa a récusé la décision du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, l'enjoignant à surseoir les travaux de réhabilitation du Grand Marché de Kinshasa qu'il a initiés dans le cadre de son programme « Kinshasa-Bopeto ».

C'est un cinglant uppercut que le gouverneur de la ville de Kinshasa vient d'asséner à son autorité de tutelle, Gilbert Kankonde, dont il récuse la décision d'arrêter les travaux entamés au Marché central de Kinshasa. Ces travaux initiés en période de confinement viseraient, d'après Gentiny Ngobila, à moderniser ce haut lieu de négoce pour l'adapter aux exigences d'une ville en mouvement appelée à se réinventer. Il reste que la décision du gouverneur prise à l'absence des vendeurs et de leurs syndicats a entraîné une levée de boucliers parmi les commerçants. Ces derniers dont les étalages ont été démontés et incinérés pour le besoin de la cause ont été obligés de s'aménager à la sauvette des espaces de fortune aux confins du Grand marché pour exercer leurs activités. Aucune entrée n'était alors tolérée sur le site du marché qui, à en croire l'autorité urbaine, fait partie intégrante de la commune de la Gombe placée sous confinement.

Une situation qui dessert de nombreux commerçants qui ne savent plus à quel saint se vouer. Une marche avait même été projetée pour réclamer la démission du gouverneur Gentiny Ngobila avant que ce dernier ne leur trouve une solution palliative. En effet, le samedi 6 juin, l'autorité urbaine s'est déplacée à la commune voisine de Lingwala pour procéder à l'inauguration du marché Itaga censé caser



Le gouverneur Gentiny Ngobila

temporairement les vendeurs en attendant la fin des travaux de réhabilitation du Grand Marché. Étale sur

3000 m², ce petit marché va accueillir au moins mille vendeurs provenant du Grand Marché aujourd'hui

fermé. L'occasion était donnée au gouverneur Gentiny Ngobila pour faire le point sur la rouille qui s'est

« Jusqu'à nouvel ordre, le Grand Marché de Kinshasa est fermé, que les gens ne vous trompent pas, qu'ils ne disent pas n'importe quoi, qu'ils nous laissent faire le travail de Kinshasa-Bopeto dans la ville de Kinshasa. Si on ne finit pas les travaux, le Marché central de Kinshasa ne sera pas ouvert. Que celui qui n'est pas d'accord fasse sa propre ville où il veut »

installée entre lui et son titulaire au sujet de l'arrêt des travaux entrepris au Marché central.

La riposte du numéro un de la ville de Kinshasa était sans appel. « Jusqu'à nouvel ordre, le Grand Marché de Kinshasa est fermé, que les gens ne vous trompent pas, qu'ils ne disent pas n'importe quoi, qu'ils nous laissent faire le travail de Kinshasa-Bopeto dans la ville de Kinshasa. Si on ne finit pas ces travaux, le Marché central de Kinshasa ne sera pas ouvert. Que celui qui n'est pas d'accord fasse sa propre ville où il veut », a-t-il lâché sur un ton ferme. Et de poursuivre : « Le marché central est d'abord fermé pour des raisons de confinement. Mais nous profitons de ce confinement pour faire des travaux. Si on ne finit pas ces travaux, le marché central ne sera pas ouvert. Nous devons faire les travaux pour arranger notre ville. Les autres arrangent leurs villes. Et qui allons-nous attendre pour venir le faire pour nous ? »

Les propos du successeur d'André Kimbuta sonnent telle une insubordination vis-à-vis de son autorité de tutelle, le ministre de l'Intérieur qui l'a enjoint, sans sa correspondance du 3 juin, à « surseoir à tous les travaux de réhabilitation du Marché central de Kinshasa ». D'après le ministre, lesdits travaux ont été lancés en violation de la loi et des droits des tiers. Dossier à suivre.

Alain Diasso

INSÉCURITÉ À L'EST

Le Miss appelle la CPI à élargir les enquêtes jusqu'à Beni

Le mouvement dit trouver « regrettable que la CPI ne focalise son attention que sur la situation de l'Ituri, en ignorant volontairement celle de Beni, qui est dénoncée depuis six ans ».

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) exhorte la Cour pénale internationale (CPI) « de ne pas avoir une discrimination dans sa recherche de la vérité » dans la situation liée à l'insécurité qui prévaut dans les territoires de l'est de la RDC. Ce mouvement dit attendre de cette cour de se pencher aussi sur la région de Beni.

« C'est une menace que les autorités du pays doivent prendre avec considération et sur laquelle la CPI doit mener une enquête afin de contenir le génocide, les crimes de guerre et contre l'humanité »

Dans sa réaction du 6 juin, le Miss rappelle que la procureure générale de la CPI, Fatou Bensouda, a indiqué que son bureau va se pencher, à la fin de l'état d'urgence sanitaire, sur la situation sécuritaire en RDC. Mais ce mouvement note que « l'intensité de la situation sécuritaire dans les territoires de Djugu et Beni ne permet aucune dissociation en termes de poursuite et de répression, d'autant plus que les atrocités qui sévissent dans ces territoires violent largement les prescrits du droit international humanitaire qui, du reste, a vocation de protéger les gens contre toutes les hostilités ».

Rappelant que les civils sont tués à la machette et égorgés comme des bêtes, alors que des maisons et marchandises des populations sont incendiées par les rebelles de Codéco et de l'ADF dans les zones de conflit en Beni comme en Ituri, le Miss dit trouver « regrettable de constater que la CPI ne focalise son attention



La coordonnatrice de Miss, au centre, lors d'une conférence de presse

que sur la situation de l'Ituri, en ignorant volontairement celle de Beni, qui est dénoncée depuis six ans, soit juste après la guerre de M23 dont le héros, Mamadou Ndala, a été parmi les premières victimes de cette guerre qui vise les civils ».

Le Miss note dans son document que, il y a moins d'une semaine, un monument avait été érigé à Mangina en mémoire des victimes de ces six ans de massacres par lequel le dépu-

té provincial élu de Beni, Alain Kasereka Siwako, a appelé la communauté internationale à s'y inspirer pour comprendre la tristesse de la population de cette partie du pays. Citant des sources, ce mouvement dit avoir appris que, à la suite de cette œuvre, les auteurs des massacres menacent de détruire ce monument et d'égorger son auteur. « C'est une menace que les autorités du pays doivent prendre avec considération et sur

laquelle la CPI doit mener une enquête afin de contenir le génocide, les crimes de guerre et contre l'humanité », soutient ce mouvement. Les indignés appellent, dans cette optique, la CPI à instituer en urgence une commission spéciale pour mener les enquêtes à Beni comme elle a promis pour l'Ituri et, si possible, de jeter un regard sur tous les crimes graves commis en RDC depuis que le pays a ratifié les statuts de Rome.

Lucien Dianzenza

MONGALA

Olpa se réjouit de la libération du journaliste Fabrice Ngani

L'organisation regrette l'incarcération de ce professionnel des médias, qui viole manifestement le droit d'informer et d'être informé garanti par les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains.

L'Organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), s'est réjouie de la libération de Fabrice Ngani, journaliste à la Voix de Bumba FM, station privée de radio émettant à Bumba dans la province de Mongala. Tout en prenant acte de cette libération, cette organisation regrette cette incarcération du journaliste qui, selon elle, viole manifestement le droit d'informer et d'être informé garanti par les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains. LONG appelle, par conséquent, les autorités de cette province à promouvoir un climat politique et social permettant aux professionnels des médias de remplir leur mission.

Fabrice Ngani, rappelle Olpa, a été libéré le 4 juin, après neuf jours de détention, sur ordre du procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Lisala, Fedat-Damien Kasunzu Mbonigaba. Il avait été interpellé, le 26 mai, au siège de son média, par les éléments de la garde rapprochée du gouverneur de province de Mongala, Crispin Ngbundu, qui l'ont accusé d'outrage à l'autorité. A en croire Olpa, cette accusation est consécutive à la diffusion d'une émission intitulée « Bonjour Bumba », présentée par le journaliste en mai au cours de laquelle il a émis des critiques sur la composition du gouvernement provincial qui compte quatorze ministres au lieu de dix comme le prévoit l'article 198 de la Constitution. « Après avoir été molesté à la résidence du gouverneur puis conduit au parquet de Bumba, il a été enfin transféré à la prison centrale 22 de Lisala, où il a été détenu sans qu'aucune infraction ne soit retenue à sa charge », a regretté cette organisation.

Lucien Dianzenza



EBOLA

Caritas-Mbandaka se lance dans la sensibilisation

Face à la progression d'Ebola, la Caritas-Développement Mbandaka-Bikoro est déjà à pied d'œuvre avec les leaders et relais communautaires pour informer la population de Mbandaka en général et du quartier Air Congo en particulier de l'épicentre de l'épidémie afin d'identifier tous les cas contacts et amener les gens au respect des mesures d'hygiène pour la prévention.

Selon Caritas, la prise en charge contre cette maladie pose encore problème. En sus de cela, la population qui ne croit pas à l'existence de cette maladie ne respecte pas les règles d'hygiène. Ce comportement inquiète Caritas -Mbandaka. C'est la raison pour laquelle elle vient de lancer cette campagne de sensibilisation. « La population, avec ses us et coutumes ainsi que ses croyances, ne croit pas tellement à l'existence de la maladie, à ses causes, ni aux moyens de contamination voire même de prévention. C'est ce comportement qui a déjà occasionné la disparition de quatre à sept personnes de différentes familles à la suite d'un décès brutal dans un intervalle de moins d'une semaine », a indiqué la Caritas-Développement Mbandaka-Biroko. Au niveau des formations sanitaires, a souligné la même source, on déplore l'insuffisance de matériels de protection et d'hygiène standard, voire le manque d'information



Caritas invite la population à lutter contre Ebola

adéquate pour les prestataires des soins.

« Comme les églises et les écoles sont fermées, nous sensibilisons la population à travers les lance-voix des églises paroissiales, la radio diocésaine qui a accepté de nous accueillir gratuitement dans un premier temps. Avec nos petits moyens, nos messages de sensibilisation sont aussi diffusés à travers la radio Mwana moyennant un paiement pour atteindre toute la population », a expliqué M. l'abbé Louis Iyeli, coordonna-

teur de la Caritas-Développement Mbandaka-Bikoro. Il y a lieu de noter qu'à l'heure actuelle, aucun centre de traitement de la maladie n'est installé dans la ville. Mais, au niveau de l'Hôpital général de référence de Mbandaka dans ladite zone de santé, quatre nouveaux cas sont internés. Dans cet hôpital, le matériel de protection pour les soignants ainsi que l'alimentation pour les malades et leurs accompagnateurs posent déjà problème.

Blandine Lusimana



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MUSIQUE

L'album Sublime Faya déjà dans les bacs

Produit par le label «Une plume, une voix, une guitare», le nouvel opus à huit titres de «La sirène d'eau douce», Faya Tess, annoncé par le single Panthère noire est sorti le 5 juin sur toutes les plateformes de téléchargement.

Mis en alerte par le teaser posté sur YouTube depuis 23 mai, les mélomanes qui disaient attendre impatiemment la sortie du nouvel album de la diva de la rumba congolaise sont désormais servis. Sublime Faya, le titre n'avait pas menti. En plus de sa suave voix qui mérite bien ce qualificatif, Faya apparaît bien resplendissante dans une toilette tout à son avantage qui met ses rondeurs en valeur comme en témoignent d'ailleurs les commentaires en dessous du clip Panthère noire, le premier single lancé en annonce un an plus tôt, en juin 2019. C'était alors une Faya Tess «magnifique» mais aussi «élégante», pour reprendre un des posts au bas de la vidéo faisant allusion au tableau aux motifs noir et blanc rappelant le pelage tacheté du félin assorti à des perles colorées.

Curieusement, Panthère noire ne figure pas au nombre des huit titres que compte l'album Sublime Faya. L'on y retrouve néanmoins cet air bien langoureux, L'homme, le deuxième promotionnel posté un mois après le premier, soit le 4 juillet 2019. Quoiqu'il en soit, Panthère noire lui vole tout de même la vedette sur la toile avec ses 63 868 vues comptabilisés sur YouTube le lendemain de la sortie de Sublime Faya.

Judoka et Bosana nga, respectivement premier et dernier titre de la nouvelle œuvre musicale sont manifestement les plus prisés. En effet, au surlendemain de leur post

effectué le 4 juin sur YouTube, ils ont été vus 629 fois et 306 fois. Les deux chansons qui ont encore, on s'imagine, un bel avenir devant elles, tiendraient leur succès de leurs histoires respectives. Le thème, c'est évidemment celui de l'amour qui passe pour être celui de prédilection de la rumba, tel que raconté et rendu par la belle voix de Faya Tess touche le cœur des mélomanes de divers horizons. Dans Judoka, il est couplé avec celui de s'agit de la violence conjugale à travers la plainte d'une épouse battue qui dit son ras-le-bol. Il ne s'agit donc pas de l'histoire d'un champion de judo comme d'aucuns pourraient se l'imaginer sans avoir pris le temps d'écouter le morceau. Bosana nga qui pourrait passer pour la suite de l'histoire contée dans Judoka, tient un discours différent. C'est celui d'une femme qui dit à son ex-mari jaloux : «Oublie-moi» ! C'est du reste ce que veut dire le titre Bosana nga traduit en français.

Compris entre Judoka et Bosana nga, les autres morceaux de Sublime Faya sont Francis Smalto, Dribbleur, L'homme, Ba dinosaures, Je vis ma vie et Boma Libala. Le lingala est la langue principale de tous ces airs de rumba inédits qui marquent le retour de la Faya Tess auteur et compositeur. En effet, après avoir consacré les cinq dernières années, de décembre 2014 à novembre 2019, à des reprises de certains tubes de la rumba congolaise des deux

rives, elle revient sur un répertoire personnel.

Série des classiques de la rumba

Tout a commencé avec la mort de son illustre mentor d'autrefois, le très regretté Rochereau dont elle a interprété divers morceaux dans l'album Quelques Classiques de Tabu Ley, volume 1 en commémoration du premier anniversaire de sa mort. Confortée par le bon accueil réservé à ce premier opus sorti en décembre 2014, elle récidive en juin 2015 en sortant une sorte de suite qu'elle intitule tout bonnement Quelques classiques de Tabu Ley volume 2 de connivence avec Canta Nyboma, que de nombreux mélomanes tiennent pour «la voix d'or de la RDC». Vétéran et grande figure de la rumba congolaise collabore à l'œuvre qui sort sous le label de la maison de production de Faya Tess dénommée Air Monde Culture.

Désormais prise par le charme certain des airs d'autrefois, des tubes intemporels en somme, en décembre 2015 Faya Tess sort un 3e volume. Cependant, à la différence des deux précédents, avec celui-ci la chanteuse choisit de ratisser plus large avec Au temps des classiques. Il s'agit ici d'un hommage collectif aux pères fondateurs de la rumba congolaise moderne, à savoir Joseph Kabasele, alias Grand Kallé, Luambo Makiadi, alias Franco de Mi-Amor; qu'elle joint à ce cher seigneur Ley. Loin de vouloir s'arrêter en



si bon chemin, l'année suivante, en mai 2016, l'interprète de Nadina revient sur le marché du disque avec un 4e volume de sa série Quelques Classiques. Cette fois-ci, elle rassemble les ténors de la rumba des deux rives du majestueux fleuve Congo. Les Bantous de la Capitale, groupe mythique, pionnier de la Rumba au Congo-Brazzaville, l'African Jazz de Grand Kallé et l'OK Jazz de Luambo Makiadi s'y trouvent immortalisés.

Madilu System et Lutumba Simaro

Dans cette seconde moitié de la seconde décennie des années 2000, Faya Tess décide de rendre aussi hommage à deux autres légendes de la rumba congolaise moderne, en l'occurrence Madilu System et Lutumba Simaro, le dernier étant encore vivant. Ainsi, en octobre 2016 le volume 5, Au

temps des classiques se retrouve dans les bacs. Elle poursuit sa démarche qui consiste à honorer ses aînés de la rumba en 2017 en lançant Au temps des classiques Volume 6. La série de ses albums hommages s'achève avec la sortie, en novembre 2019, du coffret Au temps des classiques, volume 7 et 8. Quelques bons mois déjà avant, Faya Tess, laissait déjà présager la fin de cette longue épopée dans les entrailles prodigieuses de la musique de son enfance et de sa tendre jeunesse. Son single Panthère noire augurait, en avril 2019, la fin de ce sacré parcours voué à l'interprétation de ces fameux tubes qui ont forgé les belles années de gloire de la rumba d'autrefois. Le retour de la diva dont le talent est avéré aussi comme auteur et compositeur est aujourd'hui chose faite depuis la sortie de Sublime Faya, le 5 juin.

Nioni Masela

COVID-19

Le secteur culturel et créatif a perdu plus de 40 millions de dollars

L'information est contenue dans l'ouvrage «La créativité au cœur de la diversité. Impact économique de la covid-19 sur le secteur culturel et créatif en République démocratique du Congo», publié le 4 juin et qui est le résultat d'une étude réalisée par le Pr Ribio Nzeza Bunketi Buse.

L'étude, réalisée sur la base d'une enquête en ligne menée du 25 mars au 19 mai 2020 révèle que le secteur culturel et créatif en RDC a perdu 44.374.287 USD au deuxième trimestre 2020 à la suite des mesures liées à la lutte contre la covid-19. Ce montant, explique l'auteur, représente 29260 reports ou annulations d'activités/événements/projets (édition, cinéma, musique enregistrée, spectacle vivant, arts visuels, audiovisuel, événementiel et communication, mode et design, patrimoine culturel et numérique). La bonne reprise du secteur, explique le Pr Ribio Nzeza, dépend des mesures intermédiaires à prendre et son développement de la planification de la gestion post pandémie.

L'étude comporte de 84 pages et contient, outre un aperçu des relations entre l'économie et la culture, des tableaux, des figures, des analyses, des photos et des témoignages d'opérateurs culturels. La dernière section propose les pistes d'un cadre program-

matique de relance (objectifs, composantes, chronogramme, financement et modalités de mise en œuvre). Cette étude, explique l'auteur, a le mérite de pouvoir quantifier et de jauger jusqu'à quel point le secteur en a subi de plein fouet les conséquences. «Des chiffres sont donnés, des montants calculés, des simulations faites à partir d'une enquête en ligne menée entre mars et mai 2020. Si l'investissement annuel du secteur sans la covid-19 aurait atteint 1,61 % du budget de l'Etat et 0,34% du PIB 2019 non loin de la moyenne africaine (1,1%), il y a lieu d'y accorder une grande attention. La diversification de l'économie tant souhaitée et la sortie du «tout-minier» l'exigeraient. Le secteur culturel et créatif congolais est résilient. Il pourra se remettre sur les rails et même prospérer. Tout dépend des mesures intermédiaires à prendre et surtout de l'anticipation de la gestion post covid-19», fait savoir l'auteur.

Professeur en RDC et à l'étranger

Le Pr Ribio Nzeza Bunketi Buse est détenteur d'un doctorat en communications sociales de l'université catholique du Congo; d'un master en gestion des industries culturelles de l'université Senghor d'Alexandrie (Egypte) et d'un certificat en business, relations internationales et économie politique de la London School of Economics and Political Science. Il est professeur associé à la faculté des communications sociales de l'université catholique du Congo à Kinshasa et enseigne également à l'université de Kinshasa au département des sciences de l'information et de la communication de la faculté des lettres et sciences humaines. Il est affilié comme enseignant au master 1 gestion des industries culturelles au campus de Saint-Louis du Sénégal de l'université Senghor d'Alexandrie. En mai 2019, il a fait partie des professeurs animateurs du séminaire «Dynamiques

des sociétés africaines» du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines au département de sociologie de l'université Laval au Canada. Ses enseignements portent sur le journalisme multimédia et d'investigation, la presse écrite ainsi que les industries de la télévision et du cinéma avec leurs innovations technologiques.

Sur le plan de la consultation, il agit dans les industries culturelles (industrie musicale en particulier), les politiques culturelles, la gestion des projets culturels ainsi que le management des organisations culturelles et des entreprises de communication. Le Pr Ribio Nzeza est également président honoraire de la Fondation panafricaine «Music in Africa» (Afrique du Sud) et consul-



tant pour des organisations dont la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale; le ministère de la Culture et des Arts de la RDC; le bureau régional Afrique centrale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF/BRAC); l'Unesco/RDC, l'OPCA, la ville de Kinshasa, Arterial Network et Africalia.

Patrick Ndongidi

COVID-19

La Société de transformation métallique innove dans la lutte contre la pandémie

L'entreprise installée dans la capitale économique a présenté au ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, des dispositifs de lavage des mains actionnés par des pédales avec plusieurs fonctions, dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Conçus par la Société de transformation métallique (ST2C) en tenant compte des mesures de sécurité et d'hygiène requises contre la covid-19, ces dispositifs sont composés des compartiments d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées par vanne. Le Covid-19 Wash mécanique et le Covid-19 Wash électrique composantes de cet appareil permet d'éviter le contact manuel et donc un



Le ministre Coussoud-Mavoungou manipulant l'appareil inventé par la société ST2C

« Nous souhaitons que le gouvernement organise, à Brazzaville, un salon qui va regrouper toutes les inventions et innovations faites autour de la Covid-19, l'ensemble de ceux qui se battent pour trouver des solutions de lutte contre cette pandémie afin de montrer ce que le Congo peut apporter au plan international et faire bénéficier les innovations congolaises à d'autres pays »

éventuelle recontamination en se lavant les mains.

Lors de la présentation de ce matériel, le directeur général de la société ST2C, Omar Li Bemba, a salué l'implication du gouvernement dans l'accompagnement des petites entreprises, comme la leur, dans

la lutte contre la Covid-19.

« Nous souhaitons que le gouvernement organise, à Brazzaville, un salon qui va regrouper toutes les inventions et innovations faites autour de la Covid-19, l'ensemble de ceux qui se battent pour trouver des solutions

de lutte contre cette pandémie afin de montrer ce que le Congo peut apporter au plan international et faire bénéficier les innovations congolaises à d'autres pays », a-t-il suggéré au ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Pour sa part, le ministre Coussoud-Mavoungou, stupéfait de voir que les Congolais sont aptes à réaliser de telles innovations, a rassuré que le gouvernement va les accompagner et créer les conditions de la protection de ces inventions. « Nous nous rendons compte que l'appel du président de la République pour la prévention contre la covid-19 est respectée comme en termes de créativité à travers ces innovations », a-t-il dit en encourageant les jeunes congolais formés à l'Université Marien-Ngouabi et ailleurs qui mettent leur ingéniosité à la disposition de la nation.

Le directeur général de la Société de transformation métallique a sollicité l'appui du gouvernement pour fabriquer ces dispositifs à grande échelle en vue de les mettre à la disposition des hôpitaux, des écoles, des marchés domaniaux, des aéroports et d'autres milieux publics. La société ST2C envisage de fabriquer d'autres prototypes simples pour contribuer à la lutte contre le coronavirus.

Rominique Makaya

HUMEUR

Et si des églises pourraient rouvrir !

Et bien, si cela est fait sans que la courbe de contamination puisse décroître considérablement, disons-le sans langue de bois, cela pourrait aggraver le risque de transmission locale du coronavirus surtout au niveau des localités de la zone n°1 dite de déconfinement progressif, notamment Brazzaville et Pointe-Noire.

Ne nous cachons pas de face, car la façon que certains fidèles des églises dites de réveil et autres se comportent dans des quartiers de nos villes laisse à désirer. « Pourquoi arborer le cache-nez, alors que mon Dieu est là pour me protéger », propos scandaleux d'un fidèle d'une église que nous taisons le nom. Ce genre de croyants sont nombreux et ne portent la bavette qu'à l'approche de l'agent de l'ordre.

Avec les vendeurs et vendeuses des marchés, la force de l'ordre à maille à partir pour faire respecter des mesures barrières, spécifiquement la distanciation physique et le port des masques, combien de fois dans des églises où il y a trop d'enfants quelquefois inconscients. La liesse, qui caractérise les fidèles et hommes de Dieu de toute obédience quand ils se retrouvent entre eux, surtout qu'ils sont restés plusieurs semaines sans être ensemble, serait une vraie occasion pour eux de fouler aux pieds les règles barrières.

Oui, il est clair que rouvrir les églises, surtout dans la zone n°1, s'avère un « grand danger », car on ouvrirait la porte à la grande contamination locale. Que la coordination nationale de riposte à la pandémie du coronavirus et les pouvoirs publics continuent d'être regardants sur la pression qu'exercent sur eux les responsables religieux qui ont maintenant un seul mot sur leur lèvres : « la réouverture des églises ». Et certains ont même déjà fixé de date butoir : le 21 juin, comme s'ils se substitueraient aux pouvoirs publics et à la coor-

dination. Et la question que nous nous posons est la suivante : En procédant par la pression, est-ce que ces responsables religieux mesurent bien l'ampleur du risque qu'ils prennent ?

Oui, nous savons bien que ces responsables religieux sont des leaders d'opinion, capables de faire passer au niveau des fidèles un certain nombre d'informations liées à la pandémie du coronavirus, mais une chose est vraie, l'heure n'est pas encore aux grands regroupements dans des églises. Pourquoi ne procéderaient-ils pas dorénavant à la manière dont l'école à domicile à fonctionner avant sa réouverture, c'est-à-dire passer par l'expérimentation de l'« église à domicile » où chaque congrégation à travers des chaînes de télévision ou la radio voire la presse écrite passerait des informations et des évangiles en rapport avec la lutte contre le coronavirus ? Et cela arriverait, nous sommes bien certains, à leurs fidèles et aux différents croyants.

Comme on le voit, la reprise coûte que coûte des églises n'est pas du tout un argumentaire soutenable si et seulement si les statistiques des contaminés ne sont pas véritablement en baisse, car ces responsables religieux ont d'autres canaux pour atteindre leurs fidèles. Et s'il y a trop d'insistance et de pression, donc il y a simplement autre chose. L'école a repris parce qu'il y avait une nécessité, c'est-à-dire la formation pour éviter le décrochage scolaire chez les apprenants et surtout la silhouette d'une année blanche qui planait sur la tête des parents et des enfants. D'où toutes des mesures ont été prises allant de l'école à domicile, en passant par la distribution des fascicules et l'amplification des mesures barrières jusque dans les salles de classe. Dites-moi, est-ce qu'il y a aussi une année blanche au niveau des églises ?

Faustin Akono

DISPARITION

Edo Nganga rejoint les siens

Le co-fondateur de l'orchestre « Les Bantous de capitale », le patriarche Edo Nganga, a tiré la révérence à l'âge de 87 ans le 7 juin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Après avoir accompli son vœu, celui de participer aux soixante-ans de la création des Bantous de la capitale, Edo Nganga, le seul co-fondateur en vie de ce groupe, peut alors rejoindre les siens dans la sérénité. A l'occasion de la célébration de ses 86 ans d'âge, le 27 octobre 2019, celui qu'on appelait le patriarche se disait encore apte à caresser son micro, affirmant avec force, qu'il continuerait de chanter jusqu'au dernier jour de sa vie. « *Je n'ai pas cessé de jouer. Je joue jusqu'aujourd'hui. Je ferai de la musique jusqu'au dernier jour de ma vie. C'est ce que Dieu a voulu que je le fasse, donc je ne peux pas laisser. Comme un militaire, je vais mourir l'arme à la main* », déclarait-il.

Cofondateur de Ok Jazz, Négro Jazz, Bantous de la capitale

Chanteur ténor, compositeur, arrangeur, Edo Nganga était une légende de la musique congolaise moderne. Il est parmi les fondateurs de l'orchestre Atomic Jazz, embryon de l'orchestre Négro Jazz de Brazzaville (1954), de l'OK

Jazz et du mythique orchestre Bantous de la capitale (1959) au sein duquel il a évolué jusqu'à ces derniers jours.

La vie artistique d'Edo a été marquée par quelques soubresauts. Il a passé toute sa carrière de 1959 jusqu'en 2020 dans les Bantous de la capitale. Reparti à Kinshasa entre 1962 et 1964 pour rejoindre ses anciens amis de l'Ok Jazz., malheureusement, il est rapatrié de nouveau avant de réintégrer Les Bantous de la capitale.

Les souvenirs des Bantous et sa chanson anthologique

Le bon souvenir que Edo Nganga a gardé jusqu'à son dernier jour, c'est celui de ses anciens sociétaires parmi lesquels Daniel Loubelo De la Lune et Célestin Nkouka, et de l'autre côté de la rive gauche du fleuve Congo, Luambo Makiadi François dit Franco, Victor Longomba dit Vicky Longomba, et Desoin.

Le patriarche Edo Nganga a composé plusieurs chansons, parmi lesquelles "Mabé nde kolimwa", "Zozo kobanga te", ... et "Aimé wa bolingo" une chanson anthologique chantée en hommage à sa mère Véronique dont



Le président de la République portant l'insigne de médaille de Commandeur à Edo Nganga (crédit photo/DR)

il fut le fils unique. Bien des années après le concert du 15 août 1959 au bar-dancing « Chez Faignond » à Poto-Poto qui avait marqué la naissance de l'orchestre les Bantous de la capitale, il aura traversé jusqu'à ce jour tous les courants de la rumba des deux Congo. En tant qu'artiste musicien, il était membre de plusieurs organisations socioculturelles, l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans

du Congo ; Union des musiciens congolais (UMC) pour laquelle un titre de président d'honneur lui a été attribué lors de l'assemblée générale de cette association en 2019 ; et le Syndicat des artistes congolais.

Comme distinctions, la plus élevée demeure celle de Commandeur dans l'ordre du mérite congolais, décerné à Edo Nganga par le président de la République, Denis Sassou

N'Guesso, le 15 août 2019.

Né le 27 octobre 1933 à Léopoldville (Congo-Belge), il a trouvé la mort le 7 juin à Brazzaville (Congo-Brazzaville), à la suite d'un malaise, après soixante-six ans de carrière musicale. Il disait à qui voulait l'entendre qu'il était fier d'avoir eu des enfants à Kinshasa (RDC) de même qu'à Brazzaville (Congo).

**Bruno Okokana
et Marie Alfred Ngoma**

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Interclub peine à retrouver sa marque

Double fois champion du Congo (1988 et 1990), voilà aujourd'hui deux décennies que l'Interclub qu'on surnommait machette ne fait plus rêver ses supporters.

Des saisons passent et se ressemblent pour l'Interclub. L'équipe présente aujourd'hui le visage d'une formation qui n'a plus les moyens pour reconquérir sa place. Souvent essoufflée, l'Interclub retrouve le second souffle quand sa place du maintien est menacée. L'équipe l'a démontré cette saison en ne concédant que trois défaites à la phase retour contre cinq à l'aller. Le club a réussi certes à se maintenir, mais l'arrêt de la compétition à quatre journées de la fin a joué de beaucoup. Il l'a peut-être épargnée des barrages d'autant plus que l'écart entre lui et l'AS Cheminots, barragiste, n'était que de quatre points.

Le classement à l'arrêt de la compétition place l'Interclub dixième avec vingt-quatre points à son compte contre trente-quatre obtenus lors de la saison 2018-2019. Même en cas de poursuite de la compétition, l'Interclub pouvait certes améliorer son compte de points mais sans parvenir à égaler le nombre de victoire obtenu en 2019. En vingt-deux matches disputés cette saison, l'Interclub n'a glané que cinq victoires contre dix la saison dernière. L'Interclub a en effet battu l'AS Cheminots 1-0 dans le cadre de la 3^e journée puis le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) sur le score identique pendant la 7^e journée. Cette formation a infligé le même traitement d'un but à zéro au FC Kondzo (16^e jour-



Les joueurs d'Interclub

née) et V Club Mokanda (17^e journée). La seule rencontre au cours de laquelle elle s'est imposée par plus de deux buts, c'était contre le Racing club de Brazzaville 2-1 dans le cadre de la 8^e journée. Outre les victoires, l'Interclub a enregistré plus de matches nuls que la saison dernière. Neuf au total pour les 22 matches joués contre quatre en 26 rencontres de 2019. L'Interclub a tenu en échec l'AS Otho (1-1) au cours de la 21^e journée. Son match nul de trois buts

partout contre le Cara dans le cadre de la 20^e journée reste le match le plus prolifique de la saison. C'est d'ailleurs le seul match au cours duquel l'Inter a trouvé le chemin des filets à trois reprises. L'Interclub a fait deux fois jeu égal avec Nico-Nicoyé (2-2 puis 1-1) respectivement lors des 13^e et 14^e journées et deux nuls blanc face à Tongo football club (9^e et 18^e journée). Ce club a également partagé les points avec le FC Kondzo 1-1 lors de la 11^e journée et l'AC Léopards de Doli-

sie 2-2 au terme de la 6^e journée. Cette équipe a tenu V Club Mokanda en échec à Pointe-Noire 0-0.

L'Interclub a, par ailleurs, pour l'ensemble des rencontres disputées, connu huit défaites. L'Etoile du Congo a été sa bête noire. Elle s'est inclinée à deux reprises contre elle sur le score identique de 1-2 respectivement lors des 12^e et 15^e journées. L'Interclub a manqué ses premières sorties en compétitions. Elle a courbé l'échine 0-1 à Owando face à

l'AS Otho lors de la 1^e journée puis face aux Diables noirs 0-2 lors de la 2^e journée. Elle a aussi perdu les points devant Patronage Sainte-Anne et la JST sur ce score étriqué respectivement pendant les 5^e et 6^e journées. Elle a aussi laissé filer les points face à deux concurrents directs notamment le RCB 0-1 (19^e journée) et contre l'AS Cheminots 0-2 (22^e journée).

Les performances de l'Interclub n'étonnent personne. Car depuis le retour de la formule directe, l'équipe a du mal à se rapprocher du podium. En 2019, l'Interclub s'était contentée de la huitième place avec 34 points. En 2018, l'équipe a obtenu le même nombre de points pour chuter à la neuvième place. Au cours de la saison 2016-2017, l'Interclub s'est classée dixième avec 39 points puis septième sur vingt en 2016 avec cinquante-cinq points. Elle a évité de justesse la descente en Ligue 2 en terminant seizième sur dix-huit équipes en 2013 avec 27 points, sa plus faible moisson. Pour élever le niveau du championnat congolais, il faut des équipes fortes. Par rapport à l'organisation, l'Interclub devrait figurer en principe parmi les équipes qui visent le podium à chaque saison. Pourquoi l'équipe a-t-elle cessé de rêver grand ? Seul l'actuel bureau de la section football a la réponse.

James Golden Eloué